

Diagnostics :

penser

la crise

Grilles de lecture

Dans un contexte global de récession, au cœur duquel se développent depuis longtemps des crises spécifiques, la financière bouscule les Bourses et les marchés ainsi que la vulgate libérale. L'élaboration d'une grille de lecture alternative apparaît à la fois indispensable et problématique. D'où une kyrielle de tentatives, allant de la "réparation moralisatrice" aux appels à "rompre" : mais, dans l'ensemble, ces visions contournent la question centrale du travail, de sa valeur, de sa place.

Contre-offensives

Pour le mouvement syndical, une contre-offensive sociale à la crise se situe sur les champs de la valorisation du travail, la réorientation du rôle de la finance, de l'épargne et du crédit, l'élaboration de politiques industrielles. Cela passe par une sérieuse inflexion du mode de gestion des entreprises et du management de l'encadrement. La crise rend tout à la fois nécessaire que les salariés puissent imposer leur voix dans la définition des grands choix stratégiques en entreprise.

Issues...

Le "retour de l'Etat" se traduit par l'engagement de plus de 2 500 milliards de dollars dans les pays développés par la puissance publique, pour colmater l'hémorragie financière. L'Etat se retrouve donc dans le rôle de béquille du capital financier. Sans pour autant exiger de contreparties claires de la part des banques et des institutions financières, sans objectif sur le contenu des transformations souhaitables. Or les chantiers sont immenses : politique fiscale, budgétaire, organisation du système monétaire et financier, protection sociale...



SOMMAIRE

RÉCESSION

**NATIXIS :
AU(X) PIÈGE(S) DE LA CRISE**

PAGES 15-17

ENTRETIEN

**AVEC PATRICK ARTUS
ANALYSE : LE PIRE EST-IL
ENCORE À VENIR ?**

PAGES 18-19

**MONDE : DANS LA CRISE,
D'AUTRES CRISES...**

PAGES 20-21

LA REVUE DES REVUES

PAGE 22

**POINT DE VUE
MODÈLES À L'ÉPREUVE :
PENSÉES DE CRISE...**

PAGE 23

CONTRE-OFFENSIVES

REFONDER LE TRAVAIL

PAGES 24-25

**UN PÔLE PUBLIC FINANCIER,
POUR PESER**

PAGES 26-27

**LES CONDITIONS
D'UNE ÉCONOMIE DURABLE...**

PAGES 28-29

ISSUES

**APPROCHES
GOUVERNEMENTALES :
RIEN SUR L'EMPLOI**

PAGES 30-31

AUX SALARIÉS LA PAROLE

PAGES 32-33

TABLE RONDE

PAGES 34-37



JULIO PELAEZ / LE REPUBLICAIN LORRAIN / MAXPPP

Natixis Au(x) pièges(s) de la crise

Quartier Tolbiac, rive gauche, à Paris : « *C'est un sale quartier, un foutu coin...* » C'était il y a bien longtemps, dans la bouche de Nestor Burma, le détective imaginé par Léo Malet. Changement de décor : désormais, ce sont des sièges sociaux ultramodernes qui structurent le paysage urbain ; seuls les entrepôts frigorifiques de Paris, apparus au lendemain de la Première Guerre mondiale, rappellent le passé industriel du quartier. Le viaduc de Tolbiac a disparu ; à sa place, voici maintenant la rue Neuve-Tolbiac, à quelques pas de la Très Grande Bibliothèque, en face de la bien nommée, en ces jours de novembre 2008, rue des Frigos. C'est ici que se trouve l'immeuble de Natixis,

filiale cotée en Bourse des groupes bancaires Caisses d'épargne et Banque populaire, qui détiennent chacun plus de 34 % de son capital. Implantée dans soixante-huit pays, la banque d'investissement emploie quelque vingt-deux mille salariés dans le monde, dont quatorze mille en France. Ils sont chargés d'affaires, traders, analystes informatiques, chargés d'études, responsables de back-office... « *Le patrimoine d'une entreprise, c'est son personnel, son savoir-faire, ses compétences* », rappelle Jean-François Dirringer, délégué syndical central Cgt de Natixis SA. Et, de ce point de vue, Natixis a de quoi – très – bien se porter. Seulement voilà : en moins de deux ans, sur fond notamment de crise des *subprimes* ...

Natixis

Au(x) pièges(s) de la crise

- aux Etats-Unis, le titre, tombé aux alentours de 1,50 euro ⁽¹⁾, a perdu 90 % de sa valeur. Premiers touchés : les salariés de Natixis eux-mêmes, mais aussi ceux des Caisses d'épargne et du groupe Banque populaire, détenteurs d'actions Natixis ; ainsi que les clients des deux réseaux bancaires, ces petits épargnants incités à tenter l'aventure. Une « *spoliation des petits porteurs* », résume en quelques mots Jean-François Diringier. L'histoire de Natixis s'inscrit dans la logique de quinze ans de transformation et de dérèglementation du secteur bancaire. Créée courant 2006, la banque est le produit, d'une part, de Natixis, née de la fusion entre le Crédit national et la Banque française du commerce extérieur, d'Ixis, d'autre part, apparue lorsque la Caisse des dépôts décide de filialiser sa salle de marchés. La première sera rachetée par les Banques populaires, la seconde par les Caisses d'épargne. « *En une dizaine d'années, au nom de l'adaptation à la modernité et de stratégies financières de court terme, le système bancaire structuré au lendemain de la Seconde Guerre mondiale est profondément transformé. Le secteur public financier, lui, est liquidé, exception*

Il faudra moins d'un an pour que l'entreprise soit directement affectée par la crise des « subprimes » apparue aux Etats-Unis. Cela via sa filiale américaine Cifg, qui faisait du rehaussement de crédit, tombée en quasi-faillite en novembre 2007.



FREDERIC MAIGROT / REA

faite de la Caisse des dépôts», souligne Pierre-Yves Chanu, conseiller confédéral Cgt. En mettant en commun un certain nombre d'activités (banque de financement et d'investissement, gestion d'actifs...), les deux groupes bancaires, complémentaires et qui couvrent l'ensemble du territoire, ont alors une stratégie : « grossir » en taille et sécuriser le système afin, notamment, d'éviter une éventuelle Opa. Dès le départ, la Cgt a dénoncé ce que l'on appelle

alors le projet « Champion » : « *Nous sommes alors persuadés que ce projet n'est qu'une première étape vers une fusion, une intégration, des deux groupes* », souligne Jean-François Diringier. Des risques sont identifiés : le manque de projet industriel qui garantisse l'emploi, les conséquences pour les missions d'intérêt général exercées par les entreprises concernées, la banalisation d'un groupe soumis à l'obligation d'atteindre les ratios des entreprises cotées en Bourse, dans un contexte où, par ailleurs, le monopole de distribution du Livret A est remis en cause. Expert auprès du comité d'établissement des Banques populaires, le cabinet Secafi Alpha met lui aussi en lumière un certain nombre d'activités risquées, via des filiales qui font de la titrisation – la transformation des prêts en valeurs mobilières – et du rehaussement de crédit. « *Au fond, la crise financière n'a fait que révéler ces risques* », explique François Duchet, secrétaire du syndicat Cgt du groupe Natixis.

Il faudra en effet moins d'un an pour que l'entreprise soit directement affectée par la crise des subprimes apparue aux Etats-Unis. Cela via sa filiale américaine Cifg, qui faisait du rehaussement de crédit, tombée en quasi-faillite en novembre 2007. Pierre-Yves Chanu en explique le mécanisme : « *Un rehausseur de crédit apporte sa garantie à un organisme qui émet des emprunts sur les marchés financiers ; sa solidité financière est alors attestée par le fameux AAA délivré par les agences de notation. Or plus on a une bonne notation, plus on peut emprunter à des taux moins élevés. C'est ce que permet le rehausseur de crédit. Mais lorsque ce dernier voit sa note se dégrader, ce sont tous les titres qu'il garantit qui risquent de perdre leur notation et donc leur valeur.* » Aux Etats-Unis, les rehausseurs de crédit, parmi lesquels Cifg, ont ainsi apporté leur garantie à des titres en partie indexés sur des crédits à risques, d'où leurs pertes abyssales avec la crise des subprimes. Dans l'affaire, Natixis a beaucoup perdu. Une perte nette de 1 milliard d'euros a été enregistrée au quatrième semestre 2007, en lien avec la crise des subprimes et son exposition sur les rehausseurs de crédit américains.

C'est dans ce contexte – ou « *au prétexte de* » – qu'un plan social a été annoncé au printemps dernier : il concerne huit cent cinquante salariés de Natixis SA, essentiellement les effectifs de la banque de financement et d'investissement, premier métier de Natixis (six mille cinq cents personnes au total) et huit cents prestataires extérieurs, pour la plupart des informaticiens. Un accord sur l'emploi avait bien été conclu, non signé par la Cgt et la Cfe-Cgc : « *Dans son article 1 bis, il affirmait en effet que les garanties d'emploi s'appliquaient uniquement si les conditions éco-*



HAMILTON / REA

Dans l'immédiat, la Cgt donne priorité à l'emploi pour le maintien, notamment, de l'activité dans les back-offices de province.

nomiques restaient équivalentes à celles qui prévalaient au moment de la signature de l'accord», explique François Duchet. C'est donc au regard de cet article que le plan social s'est amorcé. Un plan en trois phases : le « volontariat », puis les mutations d'une filiale à l'autre, enfin les licenciements « contraints » si l'effectif de huit cent cinquante salariés n'est pas atteint d'ici là. A cela, il faut ajouter la fermeture des petits back-offices de province, soit une centaine de salariés à Marseille, Bordeaux, Toulouse, Lyon et Strasbourg à qui l'on propose, après une phase de départs volontaires, des mutations sur Paris. Coût du plan social : entre 80 et 90 millions d'euros.

« C'est négligeable par rapport à la dépréciation des actifs de Natixis », souligne le secrétaire du syndicat Cgt, négligeable aussi au regard des 10,5 milliards d'euros injectés récemment dans les banques par l'Etat. « Si la crise financière a

révélé des risques déjà identifiés, ajoute Jean-François Dirringer, elle a aussi donné un coup d'accélérateur à l'intégration des métiers de la banque de financement et d'investissement ; à l'intégration également des organismes centraux des Caisses d'épargne et de la Banque populaire. » Dans un climat social très dégradé. En témoignent les rapports des médecins du travail qui soulignent l'essor du stress et des phénomènes de harcèlement, la dégradation des conditions de travail. En témoigne aussi le « succès » du guichet de départs ouvert le 22 septembre dernier : « En un mois, précise François Duchet, le cabinet chargé de conseiller les salariés dans le cadre du plan social a reçu sept cents lettres d'intention. C'est dire le moral des salariés ! »

Aujourd'hui, la direction de Natixis semble vouloir opérer un recentrage de son activité vers des produits financiers plus simples et recommencer à financer l'économie réelle. Du moins, dans le discours. D'où la vigilance de la Cgt, qui travaille notamment, pour une autre utilisation de l'argent et du crédit, à la proposition d'un pôle financier public (voir page 26). Mais, dans l'immédiat, priorité est donnée à l'emploi, pour le maintien, notamment, de l'activité dans les back-offices de province. « Nous lutterons pied à pied, prévient François Duchet, pour l'emploi et les salaires. »

Christine LABBE

SI LA CRISE FINANCIÈRE A RÉVÉLÉ DES RISQUES DÉJÀ IDENTIFIÉS, ELLE A AUSSI DONNÉ UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR À L'INTÉGRATION DES MÉTIERS DE LA BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT ; À L'INTÉGRATION ÉGALEMENT DES ORGANISMES CENTRAUX DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE LA BANQUE POPULAIRE.

(1) L'Autorité des marchés financiers a d'ailleurs ouvert une enquête sur la chute du titre Natixis au moment de sa récente augmentation de capital.

En savoir plus sur le site du syndicat Cgt de Natixis à l'adresse suivante : < www.cgtnatixis.free.fr >.



DR

ANALYSE LE PIRE EST-

La crise devrait sonner le glas des modèles économiques fondés sur l'endettement, le crédit, le court terme, et pourrait encourager à développer l'investissement industriel, l'innovation, l'éducation. Question(s) de choix...

ENTRETIEN

AVEC

PATRICK ARTUS

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE À L'UNIVERSITÉ DE PARIS-I SORBONNE ET À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, MEMBRE DU CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE ET DIRECTEUR DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE NATIXIS. DERNIER OUVRAGE EN DATE (1) : "GLOBALISATION, LE PIRE EST À VENIR."

Si cette crise ne sert pas à guérir les dirigeants de leur obsession pour les résultats du trimestre à venir, la prochaine crise sera pire ! Mais on ne voit pas surgir l'idée que des rendements de 8 à 10 % suffiraient pour assurer la bonne santé d'une entreprise.

(1) Coécrit avec Marie-Paule Virard, éditions La Découverte, publié en juin 2008, 12,50 euros. A lire, également aux éditions La Découverte et en collaboration avec Marie-Paule Virard, *Le Capitalisme est en train de s'autodétruire* (2005, rééd. 2007). Et, à paraître, un ouvrage sur la situation économique aux États-Unis.

– **Options :** *Les plans de soutien au système financier, aux banques et aux entreprises vous semblent-ils à la mesure de la crise que nous traversons ? Ces réponses, pour l'heure conjoncturelles, peuvent-elles suffire, compte tenu de l'ampleur de la crise mais surtout de sa nature ?*

– **Patrick Artus :** Dans leurs contenus actuels, les plans gouvernementaux présentent des points communs, dans les pays développés comme dans les émergents. Prévoyant d'injecter des capitaux, de racheter des actifs, de garantir les dettes par de nouveaux emprunts, ils proposent de poursuivre dans une logique d'endettement. C'est sans doute indispensable face à l'urgence, mais cela peut paraître bizarre, compte tenu du fait que cette crise est justement le résultat d'un endettement excessif, en particulier des ménages et des banques. Depuis des années, aux États-Unis, mais aussi en France dans une moindre mesure, on dope la croissance par le crédit et l'endettement. Ce fut la seule réponse pour pallier la faiblesse des revenus sans faire fléchir la consommation. Ainsi, la moitié des Américains – celle qui touche les plus bas salaires – n'a bénéficié d'aucune augmentation de son pouvoir d'achat dans les treize dernières années, et les seuls à avoir vu leur pouvoir d'achat augmenter font partie des 10 % les mieux payés. Tandis que les ménages doivent assumer des taux d'endettement allant jusqu'à 170 % du revenu au Royaume-Uni, ne serait-ce que pour se loger, les entreprises se retrouvent avec des taux d'autofinancement faibles en France, en Italie, en Espagne. Elles dépendent donc du crédit pour fonctionner, et donc de rendements à court terme pour pouvoir le rembourser, ce qui les empêche de prendre des risques en misant sur des investissements productifs de long terme et d'assurer leur développement. Le modèle économique du crédit comme

moteur de la croissance semble pourtant condamné. Mais, pour sortir de cette spirale, une phase de désendettement s'impose, et elle s'annonce très pénible. Elle impliquera de moins consommer, ce qui risque également de mettre l'économie et l'emploi au ralenti... On peut juste espérer que cette phase ne commence pas tout de suite : elle est pourtant inévitable et porteuse d'espoir, car il faudra bien envisager d'autres avenir et faire preuve de créativité.

– **Ne faudra-t-il pas avant toute chose réinterroger certaines dérives du capitalisme financier ? Comment mieux le réguler, mieux en réglementer les pratiques ?**

– Cette crise doit être l'occasion de nombreuses remises en cause. Du point de vue financier, il faut réorganiser les contrôles monétaires, alors que, depuis des années, les liquidités mondiales augmentent de 20 % par an pour assurer les besoins de crédit. Il serait donc nécessaire, pour permettre une meilleure régulation, de limiter progressivement les liquidités et de réorienter les flux financiers : notamment en encourageant l'épargne à se diriger vers le capital et l'investissement productif et innovant, plutôt que vers le crédit, même si c'est moins lucratif à court terme. Le capitalisme financier a développé des tendances insoutenables, en particulier pour l'économie réelle : on ne peut exiger des entreprises des rendements de capital de 17 à 20 % chaque année sans mettre en péril leur avenir, notamment en compromettant tout projet, tout investissement sur le long terme. Si cette crise ne sert pas à guérir les dirigeants d'entreprise de leur obsession pour les résultats du trimestre à venir, la prochaine crise sera pire ! Mais on ne voit pas surgir l'idée, assumée collectivement, que des rendements de 8 à 10 % suffiraient pour assurer la bonne santé d'une entreprise. Si la norme exigée par les

IL ENCORE À VENIR ?

actionnaires c'est 20 %, on n'investit pas, on délocalise ou on met la clé sous la porte. Les circuits financiers doivent soutenir les entreprises, non les contraindre à des résultats immédiats ou à la faillite. En France, les pouvoirs publics peuvent contribuer à cet effort en favorisant notamment les Pme innovantes. C'est dans l'intérêt collectif de financer autrement les entreprises, par exemple en réfléchissant à des supports d'épargne qui permettent d'en assurer le développement. Il est urgent de créer des circuits qui permettent de mutualiser les risques, pour encourager les Français à accepter qu'une partie de leur épargne puisse être investie dans le soutien à des Pme innovantes. La question n'est pas tranchée, car le gouvernement oscille entre l'idée que l'épargne favorise la croissance et celle qu'elle compromet la consommation. Mais si les financements ne viennent pas de France, ils viendront d'Asie et du Moyen-Orient...

– Quelles sont, selon vous, les autres conditions indispensables pour faire redémarrer l'économie française ?

– Tout d'abord, je ne pense pas qu'un pays puisse vivre sans industries. Cette crise témoigne à quel point un pays peut être affaibli s'il dépend d'importations pour vivre, sans capacité à pouvoir exporter en retour. Elle doit nous inciter à reconsidérer sérieusement des stratégies industrielles cohérentes, ne serait-ce qu'à l'échelle nationale, à défaut de déboucher sur des politiques concertées à l'échelle européenne ou même internationale... Pour des raisons différentes, des pays comme le Japon, l'Allemagne, la Suède ou la Finlande ont été amenés, ces dernières années, à réfléchir collectivement et à reconsidérer leurs choix de modèle productif. Ils refusent la « bipolarisation » de leur marché du travail, avec d'un côté des travailleurs hyperqualifiés et bien payés, travaillant dans le high-tech et le très haut de gamme, de l'autre des non ou peu qualifiés travaillant dans les services à la personne pour de faibles salaires, et rien au milieu. De même, en France, tout le monde ne peut pas vivre du Tgv ou d'Airbus, pas plus que des services, d'autant qu'une multitude de personnes vivant mal avec des petits salaires ne peuvent soutenir le dynamisme d'une économie.

Il est certes assez juste de dire que les emplois industriels peu qualifiés n'ont pas d'avenir dans nos pays. Il ne s'agit pas

d'incriminer les industriels : sur certaines gammes de produits, ils s'installent de fait là où sont les marchés. De plus, si, comme en Chine, un salarié local coûte dix ou quinze fois moins cher, ce serait une erreur stratégique de dire que l'on va continuer de fabriquer ce produit en France. La seule solution, comme le font les pays précédemment cités, c'est de mettre à profit notre avance technologique sur les pays émergents, car, contrairement aux idées reçues, ils ne sont pas encore capables de tout fabriquer, et la Chine, par exemple, investit encore dix fois moins que l'Europe en R&D. Ainsi, nous pouvons ouvrir des marges d'innovation technologique dans tous les secteurs (textile, acier, verre, chimie, mécanique, électronique), sur des produits de moyenne-haute gamme à forte valeur ajoutée et exportables.

– Dans ce contexte, quels sont les faiblesses et les atouts de notre économie ?

– Si l'objectif est bien de réussir la montée en gamme de notre industrie, la principale faiblesse de l'industrie française, contrairement à l'Allemagne, c'est son tissu insuffisant en grosses Pme innovantes capables d'exporter. Il y a par exemple trois fois moins de chercheurs dans nos entreprises que dans les entreprises allemandes. Les faibles budgets des agences publiques de recherche françaises, ainsi que l'insuffisance des synergies entre la recherche publique et les entreprises, visant à développer la recherche appliquée, ne permettent pas à l'industrie française d'innover. Les pouvoirs publics essaient de soutenir l'innovation, avec les pôles de compétitivité, par exemple, mais leurs moyens restent encore très insuffisants. Il faut aussi engager beaucoup plus d'investissements publics dans l'éducation et la recherche. Concernant la R&D, je tiens à souligner que, si les entreprises américaines investissent beaucoup plus que les entreprises françaises, c'est justement parce qu'elles sont très fortement soutenues par des financements et des projets publics énormes en recherche fondamentale et appliquée, dans tous les domaines. Que serait Boeing sans l'administration américaine ? En France, s'ajoutent sans doute aussi des difficultés dues à la fiscalité ou au crédit, qui n'incitent pas à se développer ou à prendre des risques : ainsi, les entrepreneurs français qui réussissent ont tendance à revendre leur entreprise pour en tirer des bénéfices rapides et assurés, plu-

Il faut bien reconnaître que les dirigeants cèdent à la pression de la situation présente, ou d'échéances électorales rapprochées, et se montrent réticents à prendre leurs responsabilités, dès lors que certaines décisions risquent de ne porter leurs fruits que sur le long terme...

tôt que de la faire grandir en développant tout son potentiel...

– Les événements actuels étaient en grande partie prévisibles, et de nombreux économistes comme vous sonnent l'alarme depuis longtemps. Pourquoi ne sont-ils pas plus écoutés ?

– Les sciences économiques – et encore moins la finance – ne sont pas des sciences exactes, mais il est vrai qu'un certain nombre de prospectives font consensus parmi les économistes, sans que cela suffise à infléchir les grandes décisions stratégiques, économiques et politiques. L'ampleur de la crise pourrait encourager certains décideurs économiques ou politiques à faire des choix qui, par exemple, rompent avec les logiques de court terme, les incitent à penser le développement et les échanges autrement. Mais, pour l'heure, il faut bien reconnaître que les dirigeants cèdent à la pression de la situation présente, ou d'échéances électorales rapprochées, et se montrent réticents à prendre leurs responsabilités, dès lors que certaines décisions risquent de ne porter leurs fruits que sur le long terme... ◀

Propos recueillis par Valérie GÉRAUD

Monde : dans la crise,

La crise financière qui bouscule les Bourses et les marchés se développe sur un fond de forte régression économique, dont témoignent les études statistiques du Fonds monétaire international : de + 5,1 % en 2006, la croissance chute à + 3,9 % en 2008, et le Fmi prévoit + 3 % en 2009.

Cette décélération affecte le monde dans sa globalité, y compris la Chine, dont la croissance risque de se maintenir plus haut que la moyenne. Même si certains pays bénéficient de conditions plus favorables parce que moins impliqués dans les circuits financiers mondiaux, on peut parler d'un processus global de récession. Au cœur duquel se développent depuis longtemps des crises spécifiques...

La lutte contre la pauvreté renvoyée à plus tard ?

Les conséquences en seront évidemment plus douloureuses pour les pays en développement que pour les autres. D'une façon générale, les pays en développement vont voir leur demande baisser ainsi que leur capacité à décrocher des emprunts. Donc moins de recettes, moins d'investissements étrangers et moins d'exportations...

Le montant de l'aide publique mondiale – soit à peu près 100 milliards de dollars par an – apparaît ridicule au regard des budgets de défense (1 300 milliards de dollars) et de l'argent injecté dans le système financier pour éviter son effondrement. Au sommet du G8 de Gleneagles, en 2005, promesse avait été faite à l'Afrique de lui accorder 25 milliards de dollars de plus par an pour diviser par deux la pauvreté d'ici à 2015. Le risque est grand de voir cette promesse renvoyée à plus tard...

Mais les pays de l'Ocde devraient continuer à voir croître « leur » pauvreté. En augmentation constante depuis vingt ans chez ces trente nations, elle se nourrit d'inégalités de revenus croissantes entre les ménages (7 % depuis le milieu des années 1980), qui vont de pair avec le recul de la part des salaires dans la valeur ajoutée (moins 10 points en moyenne depuis 1976) et la précarisation des situations, illustrée par l'émergence de « travailleurs pauvres », salariés mais insuffisamment pour faire face aux besoins de base.

- « Pour en finir avec la pauvreté – Mesures, mécanismes et politiques », revue *Regards croisés sur l'économie*, La Découverte, 12,50 euros.
- Rapport du Pnud *Objectifs du millénaire pour le développement*, < www.undp.org/french >.
- < www.oecd.org >.

Le retour des émeutes de la faim ? Les cours s'envolent. Les raisons en sont multiples : émergence d'une nouvelle classe de riches consommateurs aux habitudes alimentaires nouvelles en Inde et en Chine ? Influence des agrocarburants ? Industrialisation outrancière des cultures ? Toujours est-il que la crise de l'énergie a eu, entre autres effets, celui de transformer les denrées alimentaires en « valeurs refuges », c'est-à-dire en objets spéculatifs.



SEBASTIEN NOGIER / MAXPPP

Assurer la sécurité alimentaire mondiale d'une population en expansion supposerait d'assurer la souveraineté alimentaire de chaque Etat, une réduction de la pauvreté engendrant une capacité d'achat des populations pauvres, d'encourager les cultures vivrières...

Toutes choses qui demandent des fonds publics considérables. Les agriculteurs du Sud risquent de voir leur capacité réduite par la raréfaction des capitaux et ceux du Nord également, même si ce n'est pas dans les mêmes termes. A quoi il faut ajouter que les importations de denrées vont devenir plus difficiles pour les pays les plus démunis.

Qu'une mauvaise récolte adienne et les prix risquent de flamber au Nord, précipitant de nouvelles émeutes de la faim, à l'image de celles qu'ont connues l'Égypte le Maroc, l'Indonésie, les Philippines, Haïti... Pour l'éviter, il faudrait sans doute fixer les prix en s'appuyant sur la constitution de stocks régionaux permettant de réguler tout déséquilibre entre offre et demande. Mais la volonté politique sera-t-elle au rendez-vous ?

- Jean Ziegler, *Les Nouveaux Maîtres du monde et ceux qui leur résistent*, Le Seuil.
- < www.cafe-geo.net > et < www.fao.org >.

L'adieu au développement durable ? Le développement durable – une croissance propre – est l'une des réponses stratégiques possibles pour construire un autre type de modèle économique. Cette dimension a été prise en compte en France, via le Grenelle de l'environnement, et au plan européen avec le plan de réduction des gaz à effet de serre. Mais la

d'autres Crises...



Cette crise est de celles qui précipitent des basculements de puissance. On peut penser que celle des États-Unis en sortira amoindrie et que le Chine et l'Inde verront conforter leur dimension de « grands militaires ».

crise redonne des ailes aux États et aux acteurs industriels qui ont toujours plaidé la concurrence pour bouter les trois objectifs agréés en mars 2007, sous présidence allemande, par les Vingt-Sept : 20 % de réduction des gaz à effet de serre, 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation et 20 % d'économies d'énergie d'ici à 2020.

Ainsi l'Italie, la Pologne et l'Allemagne militent pour l'attribution de quotas gratuits de pollution aux entreprises les plus énergétivores. Ces pays relaient la très vive opposition des milieux industriels, qui craignent que le paquet ne les désavantage par rapport à leurs concurrents internationaux originaires de pays non engagés contre le changement climatique. D'autres, en revanche, soulignent que, crise financière ou pas, le réchauffement de la planète va son train. Dans ce contexte à la fois économique, alarmant et climatique, les flux migratoires vont inéluctablement prendre de l'ampleur.

- Bernard Saincy et Michèle Descolonges, *Les Nouveaux Enjeux de la négociation sociale internationale*, La Découverte.
- < www.association4d.org >.
- < www.gemdev.org >.

Vers un nouveau Bretton Woods ? Les institutions internationales en charge du financement du développement mondial, la Banque mondiale et le Fmi, se sont largement discréditées, et l'on parle depuis longtemps d'un nouveau Bretton Woods permettant de repenser une architecture financière internationale. De fait, les règles sont obsolettes, et certains problèmes longtemps tolérés,

voire encouragés – comme l'existence de paradis fiscaux –, appellent aujourd'hui des régulations fermes. Mais la mise en débat de la création d'une monnaie commune mondiale, émancipée du dollar, n'aura rien d'évident au vu des dynamiques d'éclatement (*voir ci-après*) qui vont être nourries par la crise. Mais il serait possible de s'appuyer sur les « droits de tirage spéciaux » du Fmi. Créés en 1970, ces droits sont sans contrepartie or. Peu utilisés, car ils menacent l'hégémonie du dollar, ils pourraient servir de base à la création d'une monnaie commune mondiale. Et à refinancer des crédits pour le développement, l'emploi, la formation, la création d'entreprises et les services publics. Une telle monnaie commune devrait logiquement permettre le financement des services et des biens communs publics de l'humanité : alimentation, eau, énergie, transport, environnement, culture, santé, paix, etc. Les réticences de Washington peuvent ramener le débat à produire quelques réformes à la marge.

- Paul Boccard, *Transformations et crise du capitalisme mondialisé. Quelle alternative ?* Editions Le Temps des cerises.
- Joseph Eugene Stiglitz, *Quand le capitalisme perd la tête*, éditions Lgf, Livre de poche.

Au risque d'un monde en éclats ? On peut s'attendre à ce que les débats internationaux portant sur une « nouvel ordre financier mondial » s'accompagnent de demandes de révision du fonctionnement de l'Onu, notamment au niveau du Conseil de sécurité. L'Europe, dans ce contexte, peut sans doute jouer un rôle particulier, du fait d'une culture pétrie de régulation et de social. Mais ce n'est là qu'une des multiples possibilités renvoyées à un rapport de forces loin d'être stabilisé entre les principaux opérateurs financiers du monde. Les États-Unis restent détenteurs de 25 % de la richesse mondiale et au centre d'un réseau d'alliances structurant la sécurité de l'Europe et du Japon.

Les constructions russes et chinoises, pour peser de façon significative sur la scène internationale, peuvent paradoxalement renforcer les inquiétudes et la garantie américaines, sans pour autant qu'émergent des camps à proprement parler. Il n'est pas impossible d'assister à une multiplication de tensions dues à des concurrences et à des intérêts particuliers. Un monde en quelque sorte éclaté, alors que les besoins de mise en cohérence n'ont jamais été si vitaux...

- Pascal Boniface et Hubert Védrine, *Atlas du monde global*, Armand Colin/Fayard, 2008, 125 pages.
- Bertrand Badie, Sandrine Tolotti, *L'Etat du monde 2009*, La Découverte.

Pierre TARTAKOWSKY

biblio

**L'IMPLOSION.
LA FINANCE DANS
L'ÉCONOMIE, CE QUE
RÉVÈLE ET ANNONCE LA
"CRISE DES SUBPRIMES"**

PAUL JORION, FAYARD, 2008.

**JUSQU'À QUAND ? POUR
EN FINIR AVEC LES CRISES
FINANCIÈRES**

FRÉDÉRIC LORDON, ÉDITIONS
RAISONS D'AGIR, NOVEMBRE 2008.

**GLOBALISATION, LE PIRE
EST À VENIR**

PATRICK ARTUS, MARIE-PAULE
VIRARD, ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE,
2008.

**RÉCESSION SOCIALE ET
RÉCESSION ÉCONOMIQUE,
QUELS LIENS, QUELLE
RÉPONSE ?**

NOTE ÉCONOMIQUE DE LA CGT,
N° 120, SEPTEMBRE 2008.

web

Pour connaître l'analyse de la
crise par la Cgt : < www.cgt.fr >, puis « Crise financière mondiale, il y a des solutions ».

Voir aussi le blog de l'Ugict-Cgt
Bnp Paribas et filiales
< <http://cgt.bnpparibas.over-blog.com> >

Pour en savoir plus, consulter également le site
d'« Alternatives économiques »,
< www.alternatives-economiques.fr >, qui propose notamment un hors-série sur le thème de la finance.

agenda

La crise financière vue... par des philosophes. C'est ce que propose le collège de philosophie en organisant un débat sur le thème : « Comprendre la crise, les causes économiques et les conséquences idéologiques. » Ce débat aura lieu le 13 décembre à la Sorbonne, amphithéâtre Descartes, de 14 h à 17 h. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

ÉCONOMIE

Décrypter la finance contemporaine

C'est ce que nous propose la revue *Regards croisés sur l'économie* (n° 3, 2008), publiée par les éditions La Découverte. Trois grandes thématiques y sont abordées : les nouveaux acteurs et les nouvelles pratiques ; sphères financière et réelle ; crises et régulation, la finance de bulle en bulle. C'est dans cette dernière partie qu'est en particu-

lier étudié le rôle des agences de notation et des banques centrales. A lire également un article sur les entreprises cotées, avec cette question : ont-elles pour seule responsabilité de servir l'intérêt de leurs actionnaires ? Ce numéro de *Regards croisés sur l'économie* se clôt enfin sur un glossaire des mots clés de la finance.

FINANCES

Comment réguler le système

Pourquoi faut-il, face à cette crise, poser des questions structurelles ? Quels peuvent être la place et le rôle du système financier ? Comment renforcer la régulation bancaire pour améliorer la maîtrise publique des activités financières ? Quelles mesures pour prévenir le retour des crises financières ?... Dans un numéro entièrement consacré à la crise financière et bancaire, *Analyses et Documents économiques* (Cgt, n° 108-109, juin 2008)

propose sur ce thème neuf contributions. Même si les mesures proposées pour en sortir diffèrent sur certains points, elles insistent toutes sur la nécessité de procéder à un (re)régulation du système financier, en particulier de renforcer les contrôles exercés sur l'activité des banques. Le document peut être téléchargé sur le site de la Cgt : < www.cgt.fr >, rubrique « Crise financière mondiale ».

AVENIR

Crise(s)... et après ?

Après avoir décrit la genèse de la crise financière et les étapes de son déroulement, puis la dynamique même de la crise, la revue *Le Débat* (n° 151, automne 2008) se tourne vers l'avenir. Dans un article intitulé « L'après-capitalisme s'invente aujourd'hui », Paul Jorion, auteur d'un livre récent sur la finance dans l'économie, formule deux hypothèses : la première, « optimiste », s'appuie sur le fait que le capitalisme se caractérise par un processus de nature cy-

clique ; la seconde, « pessimiste », soutient que les crises contiennent en germe la destruction ultime du système capitaliste. Parmi les facteurs qui concourent, pour l'auteur, à ce dernier scénario : l'absence d'« *auto-adaptation* », c'est-à-dire « *l'effort délibéré entrepris par certains pour cacher les ressorts réels des crises, à savoir les antagonismes dus à des intérêts divergents des investisseurs, dirigeants d'entreprises et salariés* ».

CROISSANCE

Une chance pour la Chine ?

Comment la Chine peut-elle être affectée par la crise en cours ? C'est sous cet angle qu'est envisagée la crise financière mondiale, dans la revue *Futuribles* du mois d'octobre (n° 345), alors que Pékin a annoncé une baisse de sa croissance, en lien avec la récession aux Etats-Unis et en Europe. Il est vrai que l'économie chinoise est extrêmement liée à celle des Etats-Unis ; en témoignent, notamment, les nombreuses créances libellées en dollars, les bons du Trésor américains détenus par

la Chine et les flux d'exportation vers les Etats-Unis. Pour autant, l'auteur de l'article se montre prudent sur les effets réels de la crise : d'une part, explique-t-il, parce que les conditions d'une crise immobilière puis bancaire et boursière n'y sont pas réunies ; d'autre part, parce que la Chine, du fait d'une croissance ralentie, pourrait prendre la voie d'un développement plus « *harmonieux* ». A une condition, toutefois : que l'inflation ne s'emballer pas.



point de vue

de l'année 1990 travaillent dans la finance, contre 5% en 1975 [...]. Ce que la crise révèle de manière brutale (et coûteuse) est que toute cette intelligence n'est pas employée de manière particulièrement productive [...]. De façon plus pragmatique, la disparition de leurs gains exorbitants encouragerait les jeunes générations à se lancer dans d'autres entreprises où leur énergie créatrice serait mise à profit de manière plus utile pour la société.»

PHILIPPE TURPIN / MAXPPP

Modèles à l'épreuve Pensées de crise...

La vulgate libérale se retrouvant brutalement cul par-dessus tête, l'élaboration d'une grille de lecture alternative apparaît à la fois indispensable et problématique. D'où une kyrielle de tentatives, allant de la « réparation moralisatrice » aux appels à « rompre ». Brève sélection arbitraire donnant envie d'aller plus loin...

Les autocritiques, d'abord. En tête desquels on placera l'éditorialiste du *Financial Times*. Pour Martin Wolf, « le temps des approches désordonnées, institution par institution et pays par pays, est révolu. Il m'a fallu du temps – trop longtemps sans doute – pour mesurer la gravité des dangers [...]. A présent, que doit-on faire? En un mot : tout. Les économies touchées représentent plus de la moitié de la production mondiale. Cela fait de cette crise la plus grave de toutes celles survenues depuis les années 1930. » (*Le Monde* 14/10/08.)

Une lucidité partagée par Favilla (*Les Echos*), qui fulmine contre les idéologues libéraux : « L'effondrement des marchés fait ainsi figure de chute du Mur pour les fondamentalistes libéraux. Leur bulle doctrinale est nue comme le fut la bulle communiste en 1989. Quand, après tant d'arrogance idéologique productrice de tant d'excès, le moment viendra de reconstruire, il conviendra de doser le bon mélange de libertés, de règles et de contrôles, et se garder de tout esprit de système, car c'est avec des systèmes que l'on crée les rêves les plus fous et les malheurs les plus grands. »

Les critiques, ensuite. Paul Krugman, éditorialiste féroce anti-Bush du *New York Times*, récemment consacré prix Nobel d'économie, s'attarde aux déficits de démocratie intellectuelle : « Difficile de ne pas penser que la réaction initiale de Paulson a été faussée par l'idéologie. Il ne faut pas oublier qu'il appartient à un gouvernement dont la philosophie se résume à la formule "Le privé est bon, le public est mauvais" [...]. A tous les niveaux de l'exécutif, des professionnels compétents ont été poussés vers la sortie. Il ne reste peut-être plus personne au ministère des Finances qui ait une stature et une expérience suffisantes pour dire au ministre que son plan n'avait aucun sens. »

Et, dans *Libération* (7/10/08), Esther Duflo nourrit ce point de vue à partir d'une étude portant sur l'université Harvard : « 15% des diplômés de Harvard

Les philosophes et les historiens constituent la troisième vague de pensée critique. Slavoj Žižek (*Le Monde*, 9/10/08), après avoir moqué la dimension « socialiste » du plan Paulson – « Si tel est le cas, c'est en un sens bien singulier : une mesure "socialiste" dont le but premier n'est pas de venir en aide aux pauvres, mais aux riches, non pas à ceux qui empruntent, mais à ceux qui prêtent » –, plaide pour un retour de la pensée politique : « Tout cela montre clairement qu'il n'existe pas de marché neutre : dans chaque situation particulière, les coordonnées de l'interaction marchande sont toujours régulées par les décisions politiques. Le vrai dilemme n'est donc pas de savoir si l'Etat doit intervenir ou pas, mais sous quelle forme il doit le faire. Et nous sommes ici confrontés à la politique véritable : la lutte pour définir les coordonnées "apolitiques" fondamentales de nos vies. » Et d'en appeler à une insurrection intellectuelle : « Lorsque nous sommes soumis à un chantage tel que le plan de sauvetage, nous devons garder à l'esprit qu'il s'agit d'un chantage, et nous efforcer alors de résister à la tentation populiste de donner expression à notre colère et ainsi de nous asséner des coups. Au lieu de céder à une telle expression impuissante, nous devrions maîtriser notre colère pour la transformer en une ferme résolution de penser, de réfléchir d'une manière réellement radicale, de se demander quelle est cette société que nous sommes en train de quitter qui rend possible ce genre de chantage. »

Pour Immanuel Wallerstein (*Le Monde* 11/10/08), cette crise nous fait entrer dans une phase historique nouvelle : « La crise la plus récente similaire à celle d'aujourd'hui est l'effondrement du système féodal en Europe, entre les milieux du *xv^e* et du *xvi^e* siècle, et son remplacement par le système capitaliste. Cette période, qui culmine avec les guerres de religion, voit s'effondrer l'emprise des autorités royales, seigneuriales et religieuses sur les plus riches communautés paysannes et sur les villes. C'est là que se construisent, par tâtonnements successifs et de façon inconsciente, des solutions inattendues dont le succès finira par "faire système" en s'étendant peu à peu, sous la forme du capitalisme. » Cette comparaison ne le pousse pas à préjuger de l'issue : « Dans dix ans, on y verra peut-être plus clair ; dans trente ou quarante ans, un nouveau système aura émergé. Je crois qu'il est tout aussi possible de voir s'installer un système d'exploitation hélas encore plus violent que le capitalisme, que de voir au contraire se mettre en place un modèle plus égalitaire et plus redistributif. »

CONTRE-OFFENSIVES

REFONDER LE TRAVAIL

“LES SALAIRES OU L’EMPLOI ?” CE CHANTAGE EST ABSURDE. LA CRISE DANS LAQUELLE S’ENFONCE LE CAPITALISME EN OFFRE LA MEILLEURE DÉMONSTRATION. ARGUMENTS, DONC, POUR QU’IL NE REPRENNE PAS VIGUEUR, POUR EN FINIR AVEC TROIS DÉCENNIES DE MÉPRIS DE LA VALEUR “TRAVAIL”.

Le travail coûte. Cher ? C’est ce que veut faire croire le patronat depuis près de vingt-cinq ans. Une imposture, bien sûr. De 1993 à 2005, les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté de 218 %. Sur la même période, la masse des salaires distribués aux salariés a progressé difficilement de 135 %. Le problème est autre.

Augmenter les salaires

Au tournant des années 1980, le capitalisme a cru pouvoir se réinventer en fondant la prospérité du monde sur la spéculation. Pour parvenir à ses fins, il n’a pas ménagé ses peines. Des exonérations de charges au gel des salaires, tous les leviers en son pouvoir pour siphonner les gains de productivité ont été mobilisés : jusqu’au refus de renégocier les minima de branche ou de rémunérer les jeunes diplômés comme il se doit. Résultat ? En moins de vingt ans, la part des salaires dans la

richesse produite a perdu près de 10 %, des sommes faramineuses ont été transférées des comptes sociaux aux entreprises. En 2008, quelque 32 milliards d’euros leur ont été versés sous forme d’exonérations de charges. L’emploi n’y a rien gagné, la croissance moins encore. La raison en est simple : pour asseoir leur développement, les entreprises ont besoin d’un marché. Un marché que les ménages sont les premiers à faire fonctionner. Toute baisse du pouvoir d’achat hypothèque le dynamisme des entreprises. Certes, à défaut de s’appuyer sur les salaires, la consommation peut se fonder sur le crédit. Les Etats-Unis s’y sont risqués. On en voit le résultat. Trop cher le travail ? Et si l’on parlait du coût – plus de 170 milliards d’euros – que le chômage fait peser sur la collectivité ?

« *Les salaires ou l’emploi ?* » Cette alternative n’en est pas une. Depuis trois décennies, elle sert de paravent à tous les

transferts de richesses du travail vers le capital. Elle justifie tout le processus de démantèlement des garanties collectives assorties au contrat de travail. A condition de distendre un peu le droit du Cdi, n’a cessé de répéter le patronat, il sera possible de lutter efficacement contre le chômage. Un à un, et chacun à sa façon, les gouvernements se sont risqués à répondre à ces exigences.

En finir avec la précarité

Flexibilité et précarité ont été les maîtres mots des politiques de l’emploi de ces vingt-cinq dernières années, au point de donner naissance en France à quelque trente-huit formes différentes de contrats de travail et d’assouplir les règles du licenciement jusqu’à fâcher l’Organisation internationale du travail – *confer* le « contrat nouvelles embauches ». Le bilan ? Il est catastrophique : la moitié des offres d’emploi recueillies par l’Anpe correspond désormais à des Cdd de moins de six mois – l’agence ne différencie même plus les Cdd des Cdi dans ses statistiques. Malgré cela, on dénombre aujourd’hui quelque 4 450 000 personnes à la recherche d’un emploi décent. Jusqu’à une période récente, la France ignorait l’existence des travailleurs pauvres. Selon les estimations, ils seraient aujourd’hui entre 1,7 et 3,4 millions. De deux choses l’une : soit le patronat fait preuve d’une incapacité crasse à décrypter les statistiques. Soit il prend les salariés pour des ignorants. La précarité n’a créé aucun emploi. Elle participe du même dessein que celui qui a toujours guidé la rigueur salariale : dénier au travail sa valeur et à l’emploi la nécessité d’être protégé.

Réhabiliter la qualification

Et si la crise financière était l’occasion de tirer le bilan de trente ans de management ? Après tout, des parachutes dorés au mode de gouvernance des entreprises, il en est beaucoup question, ces temps-ci. Un élément semble simplement avoir été oublié : le travail. Le capitalisme actionnarial, pourtant, s’est fondé sur un mythe auquel il serait temps de mettre fin : le mythe d’un éclatement définitif du sala-

Protection sociale

Rarement époque aura été aussi favorable à une révision du mode de financement de la protection sociale : à l’élargissement de l’assiette à la valeur ajoutée ou aux revenus financiers, à l’intégration dans le calcul des cotisations de certains éléments de rémunération qui y échappent actuellement, comme les stock-options. La Cgt en réclame la mise en œuvre depuis des années. Les leçons que l’on peut tirer de la crise légitiment cette revendication. La situation impose des mesures urgentes. Les ressources du régime général ne cessent de diminuer. Elles sont sans commune mesure avec les besoins croissants des usagers. Cette baisse, liée aux bas salaires, au chômage de masse et aux exonérations de cotisations des entreprises, grève considérablement l’équilibre financier du régime général et sert de justificatif à la réduction des droits des demandeurs d’emploi, à l’augmentation des frais à la charge des usagers, à l’instauration de franchises comme seule alternative possible aux problèmes financiers. Les sommes colossales que les entreprises ont extorquées depuis le tournant des années 1980, non pour investir mais pour spéculer, ont largement contribué au manque à gagner des comptes sociaux. La crise ne doit pas sacrifier le système français de protection sociale. Tout au contraire, elle doit permettre de réformer son mode de financement pour le consolider sur la base des principes qui ont fondé sa création : la solidarité, la démocratie et l’unicité.



CHRISTOPHE LEFEBVRE / MAXPPP

Le capitalisme actionnarial a accouché d'un mythe : le travail ne serait plus la source des richesses créées... Un mythe destructeur.

riat, d'une entreprise où se côtoieraient non plus des travailleurs mais des « winners » et des « losers ». De cette vision post-moderne qui a façonné durant plus de vingt ans les politiques sociales en entreprise, il reste une conception très particulière de la gestion des ressources humaines.

BIBLIOGRAPHIE

- *L'Etat de la France – Edition 2007-2008*, éditions La Découverte, propose de nombreux articles dont « Le partage de la valeur ajoutée », par Eric Heyer ; « Système productif et entreprises – Capitalisme français », par Dominique Plihon ; « Gouvernance des entreprises », par Catherine Sauviat ; « Les mutations du financement de l'économie française », par Hervé Hamon.
- « Récession sociale et récession économique, quels liens ? quelles réponses ? », Ccees, *Note économique* n° 120, < www.cgt.fr/IMG/pdf-120-site-2.pdf >.
- « Les clés pour l'amélioration du pouvoir d'achat », Ccees-Cgt, *Note économique* n° 114, < www.cgt94.fr/salaires/note-eco-dec2007.pdf >.
- « Face à la crise financière et boursière », dossier de la revue *Analyses et Documents économiques* de la Cgt, < www.cgt.fr/IMG/pdf-Analyse-et-documents-eco.pdf >.
- Documents et analyses du collectif « Les autres chiffres du chômage » : < <http://acdc2007.free.fr/> >.
- *Avenue du plein emploi*, Thomas Coutrot et Michel Husson, < <http://hussonet.free.fr/avenue.pdf> >.

Une manière de voir qui prétend en finir avec la reconnaissance de la qualification, sa rémunération et sa valorisation. Qui juge possible d'exonérer les entreprises de leurs responsabilités en matière de formation et de développement des compétences. Il était un temps où l'ambition de construire des organisations qualifiantes était affichée comme priorité du management. Du passé ! L'essentiel des sommes consacrées à la formation professionnelle continue est dirigé, aujourd'hui, non vers des dispositifs certifiants et diplômants, mais vers des stages de formation de courte durée, centrés surtout sur l'adaptation aux postes de travail. Dans une économie qui prétend avoir érigé la connaissance en valeur cardinale, cette politique n'hypothèque pas seulement l'enrichissement du travail et de la production, elle rend plus difficiles la mobilité et l'adaptabilité des salariés.

Réduire le temps de travail

Revaloriser le travail, pour ce qu'il vaut et pour ce qu'il est. Revaloriser le travail pour permettre à tous de travailler, travailler moins et mieux. L'objectif peut paraître

paradoxal. Il ne l'est pas. La lutte contre une économie de rente passe aussi par une réduction des horaires, condition d'une meilleure répartition des richesses. Soit dit en passant, le processus de réduction du temps de travail n'a jamais cessé. Il s'est poursuivi tout au long de ces dernières décennies, mais de la façon la plus pernicieuse qui soit : à l'initiative du patronat ; en excluant les jeunes et les salariés les plus âgés de l'entreprise, en rejetant de l'entreprise les salariés les moins « performants ». Pour ses principales victimes, cette politique a eu un coût : celui auquel mène la spirale de l'exclusion. Pour les travailleurs en place, cette manière de considérer le partage du temps de travail a été désastreuse : des horaires à n'en plus finir, une dégradation des conditions de travail, un stress et une fatigue aggravés. La France est, après l'Ukraine et les Etats-Unis, le pays où, selon l'Oms, les dépressions liées au travail sont les plus nombreuses. Le choix n'est donc pas de savoir s'il faut ou non réduire le temps de travail. Il se détermine sur la façon dont tout un chacun peut ou non prendre place dans la société. ◀

Martine HASSOUN

CONTRE-OFFENSIVES

UN PÔLE PUBLIC FINANCIER, POUR PESER

UN PÔLE PUBLIC FINANCIER PERMETTRAIT DE RÉORIENTER L'ÉPARGNE ET LE CRÉDIT AU SERVICE D'UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL. POUR AUTANT, IL NE RÉGLERAIT PAS TOUT, TANT LA CRISE POSE LA QUESTION DE LA PLACE ET DU RÔLE DE L'ENSEMBLE DU SYSTÈME FINANCIER.

Fusions, rapprochements, rachats, changements de statut... C'est dans ce contexte de déréglementation et de « recomposition » du secteur bancaire et financier que la Cgt réfléchit, depuis quelques années déjà, à la création d'un pôle public financier. Si la crise financière mondiale replace cette proposition au cœur du sujet, en montrant le besoin d'établissements qui interviennent directement dans l'économie, elle n'en pose pas moins des problèmes nouveaux : la dimension « nationale » de ce pôle public est-elle pertinente ? Quels établissements doivent-ils en faire partie ? Faut-il laisser, à ses côtés, les banques « classiques » sans maîtrise publique ?... Ainsi, pour Jean-Marie Roux, secrétaire de la Fédération Cgt des finances, « la question est aujourd'hui très ouverte et un débat doit être mené en ce sens ».

Pôle financier public : De quoi s'agit-il ?

Aujourd'hui, trois types de banques existent : les banques privées « classiques » ; les établissements dits « mutualistes » (Caisses d'épargne, Crédit mutuel, Banque populaire) ; les établissements publics ou semi-publics exerçant des missions d'intérêt général. Ce sont principalement ces der-

niers qui constitueraient le pôle financier public. A savoir : la Banque de France, la Caisse des dépôts et consignations, l'agence Oseo, outil de soutien aux Pme, le Crédit foncier, l'Agence française de développement, Ubi-France – l'ancien centre français du commerce extérieur –, voire la Banque postale. Mais aussi le cas un peu particulier des Caisses d'épargne qui, après le vote de la loi de modernisation de l'économie, vont perdre le monopole de distribution du Livret A, dont les fonds sont majoritairement destinés à financer le logement social ; toujours selon cette loi, seule la Banque postale conserverait des obligations de service public relatives à ce livret. « Aujourd'hui, toutes ces institutions existent mais ne travaillent pas de manière coordonnée, précise Jean-Marie Roux. L'idée du pôle public est de les mettre en réseau pour permettre, justement, ce travail coordonné. » Par conséquent, il ne s'agit pas de créer une banque unique nationalisée qui se comporterait, par ailleurs, comme une banque privée.

Quel serait son rôle au regard de l'intérêt général ?

La crise montre qu'il s'agit moins de « réguler la finance » que de mettre l'épargne et le crédit au service d'une politique de développement économique et social ⁽¹⁾. L'idée est d'orienter les flux financiers vers les choix de la nation plutôt que vers des placements spéculatifs. Le pôle public serait ainsi un outil au service de l'Etat pour mener à bien certains types de politiques considérées comme d'intérêt général et que le marché ne peut pas prendre en compte. Il interviendrait ainsi dans les domaines suivants : le soutien au développement des petites et moyennes entreprises et du tissu économique local ; le financement du logement social ; la politique de la ville, les infrastructures de transports ; la politique industrielle ; l'aide à l'innovation... Sur tous ces sujets, qui participent du débat sur un autre type de croissance, la puissance publique, estime en substance la Cgt, doit



pouvoir avoir son mot à dire et intervenir. Intervenir mais aussi être contrôlée. Le pôle serait ainsi placé sous contrôle public et social selon des formes encore à déterminer ; ce contrôle serait exercé par les parlementaires, les élus locaux, les organisations syndicales, les acteurs de la société civile.

Cela aurait-il permis d'éviter les pertes de la Caisse d'épargne ?

Une filiale commune avec la Banque populaire, Natixis (voir page 15), directement secouée par la crise des *subprimes*, une perte de 685 millions d'euros après que six traders ont parié, début octobre, sur un rebond des Bourses mondiales... ce que traversent les Caisses d'épargne est assez illustratif de la crise en cours. Un pôle public financier où les Caisses d'épargne



il s'agit moins de « réguler la finance » que de mettre l'épargne et le crédit au service d'une politique de développement économique et social. D'orienter les flux financiers vers les choix de la nation plutôt que vers des placements spéculatifs.

Pour autant, il est difficile d'affirmer que rien de tel n'aurait pu se produire avec un pôle public. Mais deux éléments plaident en faveur de ce scénario. Premièrement, parce que le pôle public « priorise » le financement d'activités productives, parce qu'il implique aussi la collectivité dans la définition des stratégies, parce qu'il ne crée pas un système où le risque est érigé en pratique du système. Secundo, dans la proposition de la Cgt, le pôle public est, comme on l'a vu, contrôlé. Un contrôle exercé par les salariés et les citoyens.

Première question, celle du « champ » du pôle public. Autrement dit : qui doit en faire partie ? On peut ainsi, au vu de l'histoire récente, poser le problème des Caisses d'épargne, en particulier après le vote de la loi sur la modernisation de l'économie et ses dispositions sur le Livret A.

Quelles questions nouvelles sont aujourd'hui posées ?

Pour la Cgt, la banalisation – c'est-à-dire la distribution par l'ensemble des réseaux bancaires – du Livret A doit être combattue ; par ailleurs, dans sa conception, ce livret serait distribué par le pôle public financier. Deuxième question : de nouveaux établissements peuvent-ils en faire partie ? C'est le cas, par exemple, de celui qui finance les collectivités locales, Dexia, né de la fusion entre le Crédit local de France et le Crédit communal de Belgique. Pris dans la tourmente financière, il a vu ainsi l'Etat prendre une participation dans son capital. La crise soulève aussi la dimension « nationale » du pôle public, dimension qui ne semble pas géographiquement et stratégiquement appropriée aux enjeux du moment. Enfin, la création

d'un pôle public ne peut faire l'économie d'une réflexion plus globale sur la stratégie et le contrôle du secteur financier et bancaire, en particulier privé.

Le pôle public réglerait-il tout ?

Evidemment, non. En particulier parce qu'il ne serait qu'un élément du paysage bancaire et financier, aux côtés, par exemple, des banques « classiques ». Pour le moment, les Etats « recapitalisent » les établissements, mais en affichant la volonté de se retirer à plus au moins long terme, une fois la crise apaisée. Lorsque le gouvernement français injecte 10,5 milliards d'euros dans six grande banques, c'est sans entrer dans leur capital ni acquérir aucun pouvoir sur leur stratégie. A côté du pôle public, la crise financière pose le problème d'une réelle réappropriation publique de la maîtrise de l'activité financière.

Ce n'est pas le seul. Certes, dans la mesure où cela obligera les établissements à être plus prudents dans la gestion des risques, le renforcement des « normes prudentielles » est nécessaire. Certes, la volonté affichée de davantage encadrer les agences de notation, de culture anglo-saxonne, va dans le bon sens. Mais ne peut se traduire par un seul code de bonne conduite : « *Insuffisant* », dit encore Jean-Marie Roux, faisant part d'une proposition défendue notamment par l'Uni (Union Network International) : la création d'une agence publique de notation européenne, qui aurait entre autres l'avantage de valoriser des normes qui correspondent plus au modèle économique et social européen. Au-delà, la crise impose de réorienter l'activité bancaire vers le financement des activités productives. Comment inciter les banques à le faire alors que, jusqu'à présent, le crédit a en quelque sorte été monopolisé pour valoriser les actifs financiers ? Des marges de manœuvre existent, via notamment une politique monétaire sélective, en fonction de l'objectif de financement. Explication : aujourd'hui, la banque centrale refinance les banques, mais avec un taux d'intérêt unique. Introduire des taux variables en fonction de l'affectation de ces fonds, avec des taux plus bas, par exemple, pour un investissement créateur d'emplois, pourrait être un moyen de les réorienter vers l'économie dite « réelle ». Pour un autre modèle de développement. ◀

Christine LABBE

seraient partie prenante aurait-il changé la donne ? Au fil des ans et des changements de statut, les Caisses d'épargne – qui préparent par ailleurs un « rapprochement » avec la Banque populaire – se sont inscrites dans une logique de rentabilité financière, alors qu'elles symbolisaient l'épargne bien protégée via le Livret A. Or ce système, souligne, Jean-Marie Roux, « conduit à prendre un maximum de risques », comme le montre l'exemple des traders. Sans que soit exercé un véritable contrôle : si la Commission bancaire a déjà, au cours des années passées, souligné l'insuffisance du contrôle des risques aux Caisses d'épargne, c'est aussi ce que souligne un rapport interne révélé par le site du *Nouvel Observateur*, parlant aussi d'« alertes ignorées » et d'« une dérive dans la gestion ».

(1) Sur ce thème, lire : *Un autre crédit est possible ! Mobiliser l'argent pour le développement des êtres humains, contre la tyrannie des marchés financiers*, Denis Durand, Espere/Le Temps des cerises, septembre 2005.

CONTRE-OFFENSIVES

LES CONDITIONS D'UNE ÉCONOMIE DURABLE...

AU-DELÀ DES MESURES D'URGENCE, LES POUVOIRS PUBLICS SE DOIVENT DE RECONSIDÉRER L'ENSEMBLE DES CONDITIONS NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE COHÉRENTE ET PORTEUSE D'AVENIR.

Des secteurs moteurs de l'économie française comme le Btp ou l'automobile accusent de nets reculs d'activité, au point de mettre dès à présent des milliers de salariés au chômage technique ou de lâcher leurs intérimaires et sous-traitants. Le gouvernement annonce une croissance proche de zéro pour 2008 et n'affiche guère d'ambitions pour 2009. Un plan de soutien – financier – aux entreprises est mis en place : il s'agit de veiller à ce que le système bancaire alimente en crédit les entreprises « en difficulté », notamment les Pme.

Un déficit de politique industrielle

L'Etat crée aussi un « Fonds stratégique d'investissement » – dont le financement, les critères et les modalités d'intervention demeurent relativement flous. Géré par la Caisse des dépôts, il devra soutenir en priorité les Pmi-Pme les plus innovantes et protéger les entreprises dont le potentiel pourrait attirer des « prédateurs ». Par ailleurs, la taxe professionnelle sera supprimée pour tout investissement réalisé jusqu'au 31 décembre 2009.

Ce dispositif avant tout défensif apportera sans doute un peu d'engrais à l'existant pour le maintenir en vie, mais pas forcément les boutures qui lui permettraient de s'épanouir et encore moins de quoi planter partout de jeunes pousses solides et prometteuses... En fait, en France plus que dans certains pays, la crise révèle à quel point la financiarisation et la pression de la rentabilité à court terme ont fragilisé l'économie et compromis la prise en compte – par les pouvoirs publics comme par les entreprises – de logiques et de stratégies industrielles porteuses d'un développement plus équilibré, plus diversifié

et plus durable. Le diagnostic est dressé depuis des années (cf. « *Bibliographie* »), et de nombreux acteurs sociaux – dont le Conseil économique et social, la Cgt ou encore les collectivités locales – insistent sur l'occasion historique « offerte » par cette crise : l'Etat doit reprendre ses responsabilités et se donner les moyens d'impulser « *une politique industrielle digne de ce nom* », comme le reconnaît le président de la République lui-même. Plus personne ne pense en effet que les services, complétant quelques secteurs high-tech sur lesquels tous les efforts seraient investis, suffiraient à assurer la santé économique et le développement de notre pays. Comment faire, alors ?

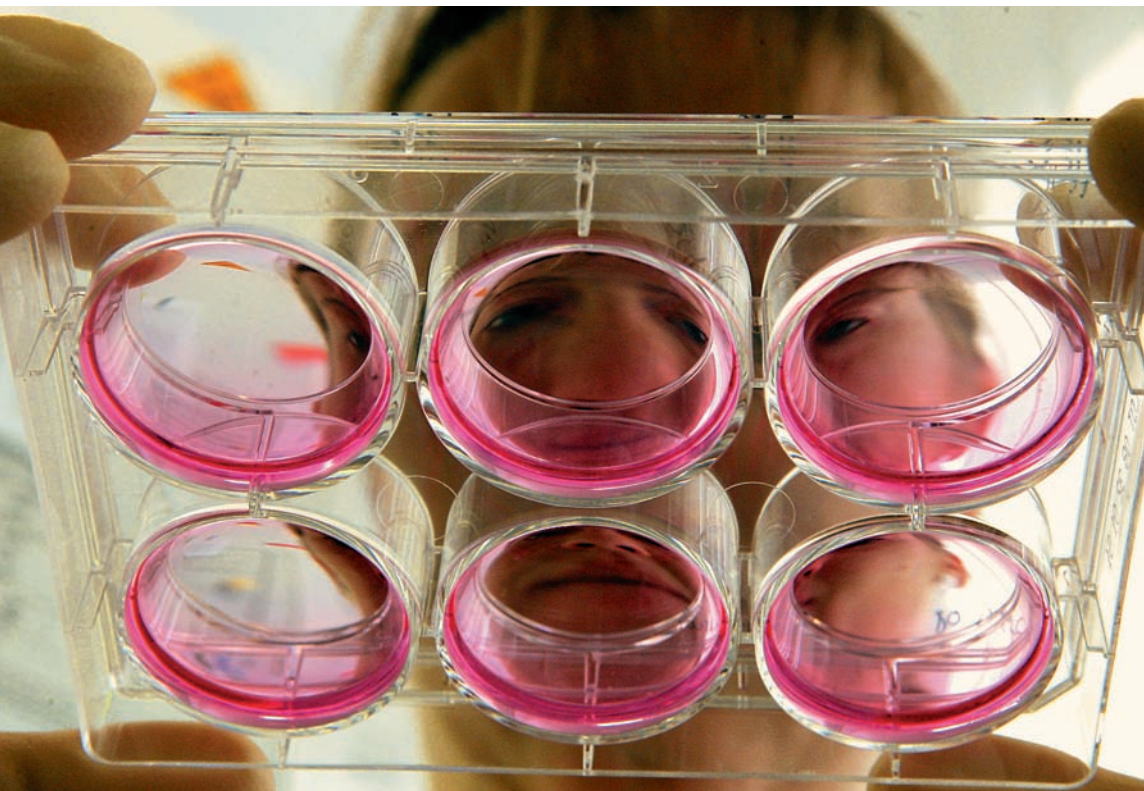
Une faible capacité d'exportation et d'innovation

L'économie française pêche depuis plusieurs années par sa faible capacité à exporter. Spécialisée dans quelques secteurs où elle compte des groupes leaders (automobile, aérospatiale, transports, énergie, pharmacie, Btp, grande distribution), elle manque en revanche d'un tissu de grosses Pme en mesure d'innover dans d'autres secteurs porteurs (informatique, biotechnologies, Ntic). Les économistes insistent sur le fait que, dans tous les secteurs, y compris ceux que nous croyons désormais dévolus aux pays émergents, il est possible d'apporter des plus technologiques, la fameuse « différentiation » qui fonde l'attractivité d'un produit : le textile et les biens d'équipement intelligents, les aciers spécialisés, par exemple, la mécanique de pointe, les machines-outils, la voiture à moteur hybride. Ainsi, l'Allemagne conserve une balance commerciale excédentaire – y compris à l'égard de pays comme la Chine, et malgré un niveau

de salaires et de charges élevé – notamment parce qu'elle a spécialisé et monté en gamme ses activités « traditionnelles ». En France, en revanche, les entreprises ont concentré leurs efforts pour asseoir leur compétitivité en réduisant les coûts – salariaux en particuliers – ou en recentrant leurs productions sur les seuls segments leur paraissant rentables, ouvrant le reste de la chaîne de production à la concurrence locale ou mondiale. Au risque de ne pas pérenniser leurs activités : elles délocalisent là où se trouvent les marchés et une grosse partie de la production.

Recherche et développement, pôles de compétitivité...

Parmi les freins à l'innovation, la faiblesse des investissements en R&D des entreprises françaises. Après trois années de forte baisse, l'effort des entreprises françaises a redémarré en 2006 (+2,6%), mais reste modeste par rapport au rythme de l'Allemagne (+5,8%) ou des Etats-Unis (+3,7%). En dessous de la moyenne des pays de l'Ocde, la France est même le seul pays de l'Union européenne où l'effort de recherche a régressé (de 2,2% du Pib en 1997 à 2,1% en 2006), malgré les objectifs fixés à Lisbonne en 2000 de voir les pays de l'Union investir 3% de leur Pib dans la recherche d'ici 2010. De nouvelles réformes ont certes été mises en place, avec pour objectif de faciliter les transferts de technologie par une meilleure coopération entre recherche publique et privée, notamment. Les moyens humains et technologiques sont censés être optimisés par regroupements géographiques et thématiques dans les pôles de compétitivité. Les résultats se mesureront sur le long terme, même si, *Options* s'en est régulièrement fait l'écho, les réserves sont nombreuses quant au manque de transparence dans la gouvernance des pôles, aux choix des projets financés et à l'insuffisance de ces financements au regard des enjeux. Une question se pose également, portée par les salariés mais aussi par les collectivités territoriales, qui apportent des aides conséquentes aux entreprises s'installant sur



La recherche, comme l'éducation, est un pilier indispensable d'une économie de la connaissance.

leurs bassins d'emploi sans toujours avoir la garantie que leurs activités seront pérennes. Le gouvernement, qui vient de réaffirmer son soutien au système de crédit impôt-recherche, compte-t-il mieux garantir que les fonds publics sont bien utilisés au développement de projets innovants ? Par ailleurs, la réforme du système de recherche au nom de l'innovation est regardée avec suspicion par une grande partie de la communauté scientifique, parce qu'elle s'accompagne d'une restructuration de la recherche publique qui, en plus de se solder par des suppressions de postes – neuf cents encore prévues en 2009 –, dépossède les chercheurs d'une grande partie de leur autonomie.

Education, formation, démocratie en entreprise.

La recherche n'en demeure pas moins un pilier indispensable sur lequel baser une « économie de la connaissance compétitive et dynamique » (Lisbonne). Au même titre que l'éducation, mais là non plus la France ne brille pas. Les dépenses publiques par étudiant y restent faibles comparées à celles d'autres pays de l'Ocde : 10 668 dollars par étudiant en 2004, pour 22 476 aux Etats-Unis, par exemple, la France se plaçant loin derrière les pays scandinaves, l'Allemagne et même le Royaume-Uni. Le niveau général d'éducation a certes augmenté, même si, à tous les niveaux, les conditions d'études ou les taux d'encadrement restent en dessous de la moyenne

Ocde, d'autant plus que la France demeure le pays où l'origine sociale détermine le plus le niveau scolaire.

Là encore, les économistes ne sont pas les derniers à dire que la matière grise et donc le salarié ne doivent plus être considérés comme un coût mais comme un investissement productif indispensable. Ils font écho aux convictions mises en avant par l'Ugict et par la Cgt qu'il faut promouvoir une nouvelle figure du salarié, se caractérisant par sa capacité à innover, à écouter, à travailler avec les autres, à prendre des initiatives pour résoudre des problèmes inédits. Mais qu'impliquer plus et mieux

BIBLIOGRAPHIE

- Conseil d'analyse économique, *Mondialisation, les atouts de la France*, La Documentation française, 2007 (12 euros).
- « Les Chiffres de l'économie 2009 », hors-série *Alternatives économiques*, 4^e trimestre 2008 (6,90 euros).
- *L'Etat de la France – Edition 2007-2008*, La Découverte.
- Nasser Mansouri-Guilani, *Dynamiser l'investissement productif en France*, collection Avis et Rapports du Conseil économique et social, mars 2008. En téléchargement sur < www.ces.fr >. Lire aussi *Options* n° 535 (mars 2008).
- Gabriel Colletis et Yannick Lung (sous la direction de), *La France industrielle en question, analyses sectorielles*, La Documentation française 2006.
- Gabriel Colletis, *Les Nouveaux Horizons du capitalisme français*, juin-juillet 2008, éd. Economica.
- Paul Jorion, *La crise, des subprimes au séisme financier planétaire*, éd. Fayard.
- Hervé Kempf, *Comment les riches détruisent la planète*, éd. du Seuil, 2007.
- Bernard Perret, *La capitalisme est-il durable ?*, éditions Carnet Nord, 2008.

les salariés passe aussi par plus de démocratie et de dialogue social dans l'entreprise : les salariés doivent avoir le droit de s'exprimer sur leur travail ou sur leurs besoins pour se sentir en capacité d'évoluer tout au long de leur vie professionnelle et voir, évidemment, leurs compétences et leur implication reconnues en termes de rémunération.

Pas besoin de développer pour en conclure que le chantier sera long et que le syndicalisme devra se donner les moyens de participer à la réflexion collective pour y apporter sa pierre. Du point de vue de la formation professionnelle, par exemple. Des financements importants sont disponibles ; pourtant, l'offre de formation reste illisible, ne répond pas à la demande, ni aux besoins, et

les Pme n'y ont pas suffisamment recours.

Le développement durable sans frontières

Si les pouvoirs publics ont la responsabilité de promouvoir un certain niveau de développement et de bien-être général, ils se doivent aussi de préparer l'avenir et d'inciter les entreprises à faire de même. Ainsi, la crise devrait sonner le glas d'un modèle de développement basé sur le productivisme à outrance, l'exploitation des plus pauvres et l'épuisement des ressources de la planète... même s'il faudra en convaincre les pays émergents – Les Etats-Unis de Barack Obama devraient pour leur part accepter de coopérer, notamment à la réduction des émissions de CO₂. Une énorme révolution mentale qui, pour être incertaine, n'en semble pas moins inévitable, à moins de courir à une catastrophe écologique qui ne pourra pas se réparer à coups de milliards. En fait, tout reste à inventer : une autre façon de produire, de consommer, de partager les richesses, de coopérer plutôt que d'être en concurrence. Utopie ou alternative à l'autodestruction ? L'activité humaine est prête à se réorienter vers un développement durable, qui reste une notion floue mais déjà porteuse de potentiels dans les transports, la santé, l'agriculture, l'énergie, la gestion de l'eau ou de la biodiversité. Reste à parier sur l'intelligence humaine et se mobiliser en tant que salariés, consommateurs, citoyens. ◀

Valérie GÉRAUD

APPROCHE GOUVERNEMENT RIEN SUR L'EMPLOI

AUX BANQUES :
PLUS D'ARGENT ;
AUX SALARIÉS :
PLUS DE FLEXIBILITÉ.
LES MESURES
DE NICOLAS SARKOZY
NE PEUVENT
QU'APPROFONDIR
LA CRISE ;
ELLES INTERPELLENT
LE SYNDICALISME.



Faut-il le répéter encore et encore ? Nicolas Sarkozy n'a rien dit à Rethel sur l'emploi. Parler d'emploi, cela supposait d'avoir une vision globale, un objectif à long terme, des mesures de revalorisation du travail, de la formation. La démarche présidentielle s'est située fort loin de ces préoccupations. Elle s'est développée en trois temps. Le premier a consisté à justifier les sommes d'argent débloquées au bénéfice des banques. L'idée sous-jacente étant que l'emploi en bénéficiera. Malheureusement, le gouvernement ne s'est doté d'aucun moyen de contrainte à cet égard. Et la dynamique inquiétante de fermetures, lock-out, mises au chômage montre que les cadeaux faits aux uns ne construisent aucune confiance chez les autres. L'absence de mises en garde et de mesures gouvernementales encourage de fait les employeurs à « anticiper » les effets de la crise et, ce faisant, à l'aggraver considérablement. Parallèlement, pas un mot n'a été prononcé sur des opérations

de libéralisation – telle la privatisation de La Poste – qui sont typiquement de celles qui ont nourri la crise actuelle.

Laisser faire et flexibilité toujours d'actualité

Le second temps correspond au credo libéral le plus orthodoxe et consiste à aggraver les mesures qui ont précarisé et affaibli l'emploi, nourrissant ainsi la crise de l'économie réelle et libérant d'énormes masses de liquidités à destination spéculative. Ainsi Nicolas Sarkozy a-t-il prêché pour l'extension des Cdd et insisté sur la déréglementation du travail dominical, alors même que des études, y compris dans le secteur du commerce, ont montré que cette mesure serait finalement plus destructrice d'emplois dans les petits commerces que créatrice dans le secteur de la grande distribution. Le Medef, néanmoins, a tenu à l'en féliciter. Pas question non plus de revenir sur son mécanisme d'heures supplémentaires qui joue contre l'emba-

che. Enfin, troisième et dernier temps, présenté avec le plus d'éclat comme facteur d'innovation, le retour des contrats – et non des emplois – aidés, chiffrés à cent mille. Si cela n'est pas négligeable, cela ne saurait en aucun cas faire figure de politique de relance de l'emploi. Outre que ces changements de pied sont déstabilisants pour les acteurs de terrain chargés de leur mise en œuvre, cette mesure va tout au plus permettre de freiner la courbe ascendante du chômage. Le gouvernement y avait déjà eu recours en juillet dernier, ce qui avait eu pour effet de « limiter » l'augmentation, dès le mois suivant, à quarante et un mille chômeurs.

De même, l'heureuse « redécouverte » des contrats de transition professionnelle (Ctp) et leur extension aux bassins d'emploi les plus touchés prend des allures de sauve-qui-peut. Le Ctp ne manque certes pas d'intérêt et place la barre haut concernant l'encadrement et le suivi du chômeur. Avantageux au plan financier pour les sala-

TALE :

riés (maintien du salaire net pendant un an), il pourrait devenir très coûteux pour les finances publiques. Enfin, son extension est problématique dans la mesure où il ne concerne que les licenciés économiques, soit moins de 5 % des nouveaux entrants à l'Anpe.

Un train de mesures peut en cacher un autre

Le discours de Rethel, une autre dimension que l'on qualifiera, sinon de répressive, du moins d'autoritaire. Au moment où le risque de chômage s'accroît, le Président a eu le bon goût de s'attarder sur la stigmatisation des chômeurs en s'en prenant aux « fraudeurs » à l'assurance chômage ⁽¹⁾. Il a réclamé une accélération de la fusion entre l'Anpe et l'Unedic, pourtant rejetée par les « partenaires sociaux », et enjoint aux syndicats d'achever les négociations en cours sur l'Unedic ou la formation professionnelle avant la fin de l'année, alors que ceux-ci s'étaient déjà mis d'accord sur cette date. L'injonction a été suivie d'une convocation pour faire le point à l'Élysée dans les semaines à venir. Une étrange conception de la concertation ou de la négociation.

C'est dire que les mesures annoncées se résument par une demande aux salariés de s'adapter et subir, sans être aucunement à la hauteur de la crise. Ainsi que devait le souligner Bernard Thibault : « Il y a eu une intervention pour aider les banques, une deuxième pour les entreprises, l'addition au total s'élève à 400 milliards d'euros de prêts ou de garanties de l'Etat », mais « aujourd'hui, le plan annoncé de soutien aux salariés, c'est zéro ».

Enfin, dans la perspective du rendez-vous annoncé par le Président avec les « partenaires sociaux », Bernard Thibault estime que, « au vu de ce discours, il serait utile que l'ensemble des syndicats se concertent dans cette période pour envisager une mobilisation commune ».

Louis SALLAY

(1) Quand on pense qu'il n'y a toujours pas d'instruction ouverte sur les fonds secrets de l'Uimm, provenant pourtant d'une assez gigantesque fraude...



MARLENE ANNAUD / MAXPPP

BUDGET FONDAMENTALEMENT LIBÉRAL

LE BUDGET EST PAR TRADITION À L'IMAGE DES PRIORITÉS ET DES AMBITIONS DU GOUVERNEMENT. CELUI-CI ILLUSTRE SURTOUT SES CAPACITÉS D'ILLUSIONISTE, VOIRE DE MANIPULATEUR.

« J e l'affirme avec force : le budget est un acte politique qui conserve tout son sens, il n'est pas soluble dans la crise. » La déclaration d'Eric Woerth, ministre du Budget, donne la mesure de l'embaras gouvernemental. Conçu à une période où le gouvernement martelait que la crise ne toucherait pas la France et que la croissance serait au rendez-vous, le budget a dû être revu en fonction d'une nouvelle donne marquée par le risque d'une récession globale. Mais ses prérequis idéologiques restent fondamentalement libéraux. Il exclut, par exemple, toute remise en cause du paquet fiscal voté au lendemain de l'élection de Nicolas Sarkozy. L'idée étant que les plus fortunés, s'ils ne sont pas « asphyxiés par l'impôt », investiront d'autant plus dans l'économie réelle. Une pure fiction : à ce jour, ni l'exonération des droits de succession, ni le bouclier fiscal n'ont prouvé un quelconque effet positif sur la croissance et l'emploi. Mais les plus riches continueront à bénéficier d'un plafond fiscal à 50 % tandis que des dizaines de milliards d'euros d'exonérations de cotisations et de cadeaux fiscaux seront maintenus. *Idem* pour les niches fiscales qui permettent à

cent mille contribuables fortunés de se voir accorder quelque 60 milliards d'euros de ristournes... Au moment où l'on peut s'attendre à une baisse mécanique des rentrées fiscales, il aurait été judicieux de revoir ce mécanisme. Il n'en sera rien.

De même, une réelle volonté de relance aurait eu à cœur de revoir à la hausse les crédits dédiés au logement, à la rénovation urbaine, aux collectivités locales, qui sont autant de secteurs moteurs de l'investissement et de l'emploi. Tout au contraire, les moyens de l'intervention publique solidaire, celle qui bénéficie au plus grand nombre, sont de nouveau réduits de manière drastique. Compte tenu de l'inflation prévisible, les crédits de la politique de la ville et du logement reculeront d'au moins 9 %, ceux du travail et de l'emploi de 7 %, ceux de la politique des territoires de près de 12 %. A quoi s'ajouteront les suppressions massives d'emplois – quelque trente mille – qui altéreront d'évidence la qualité du service public.

Considérant qu'il n'y a pas de petites économies là où l'on fait de grosses dépenses, le gouvernement gèle la prime pour l'emploi destinée aux salariés modestes.

L. S.

AUX SALARIÉS LA PAROLE

L'INFLEXION DU MODE DE GESTION DES ENTREPRISES EST NÉCESSAIRE, ET LA CRISE LA REND POSSIBLE. PISTES ET ARGUMENTAIRE, DONC, POUR QUE LES SALARIÉS PUISSENT IMPOSER LEUR VOIX DANS LA DÉFINITION DES GRANDS CHOIX STRATÉGIQUES EN ENTREPRISE.

A ce jour, une seule leçon a été tirée de la crise : il faut, de toute urgence, réguler le mode de rémunération que les dirigeants s'accordent à eux-mêmes. Si des mesures législatives sont nécessaires pour discipliner les directions, elles ne pourront seules résoudre le problème de fond que soulève le capitalisme actionnarial. Ce modèle est fondé sur une illusion : qu'il serait possible de confier au marché, et à lui seul, la tâche de définir les grandes stratégies en entreprise. Une tragique méprise dont on voit le résultat. Plus que jamais, des contre-pouvoirs aux actionnaires sont nécessaires. « *L'Etat doit légiférer*, explique Antoine Rebérioux, économiste, maître de conférences à l'université Paris-X. *Il faut aussi relocaliser le contrôle des entreprises en interne : développer et renforcer les droits des salariés à intervenir dans la définition des choix stratégiques des entreprises pour donner la voix aux seuls acteurs qui ont tout intérêt à ce que leur société se développe, et long-temps* », ajoute le jeune économiste.

Au nom de l'intérêt général

Lors de son dernier congrès, la Cgt a réaffirmé son attachement à cette revendication. Les salariés, explique-elle dans un document consacré aux « Droits des administrateurs salariés », sont ceux qui

ont le plus intérêt au développement de stratégies à long terme. Ils sont ceux qui savent que l'entreprise ne peut que se concevoir dans un environnement économique et social. Ceux qui ont pleinement conscience qu'elle doit répondre à deux objectifs fondamentaux : la réponse aux besoins des populations et « *la pleine mobilisation des capacités humaines, c'est-à-dire le plein-emploi* ». En leur accordant des droits d'intervention dans la gestion, ajoute-t-elle, la société se donne les moyens de prendre en compte l'intérêt général.

Une parole légitime

Et, laisse entendre la chercheuse Catherine Sauviat dans un article publié il y a peu, les salariés, en la matière, ne doivent pas avoir de complexes. Depuis des années, explique-t-elle, élus et syndicalistes sont à la tâche : ils négocient la transformation des organisations du travail lorsqu'ils se penchent sur des accords de Rtt ou d'amélioration des conditions de travail. Ils envisagent le mode de répartition de la richesse créée lorsqu'ils discutent salaires ou épargne salariale et assument des

responsabilités dans les conseils de surveillance des fonds communs de placement. Le patronat peut défendre ses prérogatives. Il le fait bec et ongles. Ce qu'il ne peut pas faire, c'est dénier aux représentants du personnel la légitimité à intervenir dans la gestion des entreprises. Le système même des relations sociales en entreprise, soutient la sociologue, est fondé sur leurs compétences en la matière.

Réhabiliter le travail

Une réflexion qui devrait inspirer les ingénieurs, cadres et techniciens, ces salariés sommés jour après jour de répondre à des injonctions contradictoires : de satisfaire des objectifs de plus en plus serrés en faisant preuve à chaque instant de capacités d'initiative, d'imagination et de créativité. Et, dans le même temps, de se plier sans broncher à des règles et procédures de plus en plus strictes, d'exécuter sans sourciller des consignes décidées en haut lieu au plus grand mépris des savoirs mobilisés pour produire en temps et en heure des biens et des services de qualité.

Le droit de dire « non »

Gérer autrement impose de revisiter les contraintes qui pèsent sur l'encadrement : de défendre leurs garanties collectives et d'améliorer leurs conditions de travail, de reconnaître aux ingénieurs et aux cadres, assure l'Ugict, le droit de critique et de proposition. « *Le droit de refus*, ajoute-t-elle. *Cette possibilité est la condition pour que les compétences des ingénieurs et cadres ne soient pas dévoyées ou mises au service de stratégies qu'ils réprouvent.* » C'est la seule manière, assure-t-elle, de leur permettre d'échapper à cette alternative insupportable dans laquelle trop souvent ces salariés sont placés : se soumettre ou se démettre ; accepter de mettre en œuvre des consignes qui portent atteinte à leur santé, à leur dignité et à celles de leurs collègues... ou prendre la porte.

Permettre à tous de savoir

Les salariés ont besoin de droits nouveaux : d'un droit de refus et d'un droit de veto, d'un véritable droit d'information et de formation ; mais aussi d'un droit à com-

BIBLIOGRAPHIE

- « *Génération militante* », les ressorts de l'engagement chez les jeunes diplômés, interview de Marie-José Kottlicki et Jean-François Bolzinger dans laquelle un long passage est consacré au management : < www.generationmilitante.fr/archive/2007/11/27/entretien-9.html >.
- « Droits des administrateurs salariés : propositions de la Cgt » : < <http://66.102.9.104/search?q=cache:V60w8Zx45p0J:docsite.cgt.fr/1168439473.pdf+administrateur+salaries+cgt&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr> >.
- « Le rôle des salariés dans la gouvernance des entreprises en France : un débat ancien, une légitimité en devenir », Catherine Sauviat : < <http://66.102.9.104/search?q=cache:h6-qTz40cG8J:www.ires-fr.org/IMG/File/DT0602.pdf+catherine+sauviat+les+pratiques+syndicales+renouvel%C3%A9es+au+sein&hl=fr&ct=clnk&cd=2&gl=fr> >.
- Deux textes d'Antoine Rebérioux : *Dérives du capitalisme financier*, Paris, Albin Michel, 2004 (en collaboration avec Michel Aglietta) ; « Une gestion de l'emploi qui dépasse le cadre de l'entreprise », article à paraître dans le livre *Relations sociales en entreprise*, Paris, coll. Recherche, La Découverte, 2008 (en collaboration avec Héloïse Petit, Corinne Perraudin, Nadine Thévenot et Julie Valentin).



ASHRAF AMIRA / MAXPPP

muniquer les informations fournies. L'enjeu est considérable. Une place dans un conseil d'administration ou de surveillance, en effet, peut se refermer comme un piège sur les élus ou représentants des personnels s'ils ne peuvent transmettre aux collectifs de travail les données économiques dont ils disposent. « Or, sans le soutien et l'engagement des salariés dans

la défense de contre-propositions de management et de gouvernance, la connaissance ne sert à rien », confie une experte auprès des comités d'entreprise. « Pour les élus et représentants du personnel, précise-t-elle, tout l'enjeu est de déconstruire ces fausses évidences qui ont été assénées pendant des mois et des années par les directions. Pour cela, conclut-elle, seule solution : permettre

à tous de savoir pour s'assurer les meilleures conditions possibles pour engager la bataille syndicale pour la construction d'alternatives. »

Trois questions pour mémoire

D'ores et déjà, trois éléments devraient être connus de tous :

- à qui appartient l'entreprise : un fonds de pension ou un industriel ? L'enjeu est simple : la stratégie d'investissement des uns et des autres n'est pas la même ;
- quels sont l'organisation de l'entreprise, son organigramme fonctionnel et opérationnel, ses différentes divisions, et de quelle direction dépend chacune d'elles ? Disposer de ces informations permet en effet de savoir quel interlocuteur solliciter en cas de crise ;
- quels sont les contours de l'entreprise ? Bref, qui fait quoi et où ? Des réponses à ces questions découleront les risques de doublon, de transfert potentiel des activités... Et les contacts à prendre d'urgence pour tisser des liens de solidarité.

Martine HASSOUN

L'entreprise, telle que

S'immiscer dans la gestion des entreprises, c'est aussi revenir à une question au cœur des préoccupations syndicales : l'entreprise ne se limite pas à son périmètre juridique mais s'étend jusqu'aux frontières de ses réalités économiques. Ce peut être également user de droits issus de dispositifs que l'on réprovoque. Qu'on le veuille ou non, 70 % des salariés du secteur privé détiennent une ou plusieurs actions de leur entreprise. Or, depuis 2007, toutes les entreprises cotées en Bourse dans lesquelles le personnel possède plus de 3 % du capital doivent admettre des administrateurs actionnaires salariés dans leur conseil d'administration. Peu de sociétés respectent la loi. Les directions craindraient-elles que ces délégués pèsent sur les décisions en donnant à voir jusque dans ces lieux, par exemple, ce que les stratégies à court terme font peser comme risque sur le devenir des entreprises ? Les administrateurs salariés actionnaires ne peuvent être là que pour défendre leur employeur en cas d'Opa hostile...

Crise financière : retour

INTERVENANTS

OLIVIER BARRAULT,
ADMINISTRATEUR CGT
SUEZ-GDF

GUILLAUME DUVAL,
RÉDACTEUR EN CHEF
D'«ALTERNATIVES
ÉCONOMIQUES»

ERIC HEYER,
DIRECTEUR ADJOINT AU
DÉPARTEMENT «ANALYSE
ET PRÉVISION» DE
L'OBSERVATOIRE FRANÇAIS
DES CONJONCTURES
ÉCONOMIQUES (OFCE).

**JEAN-CHRISTOPHE
LE DUIGOU,** SECRÉTAIRE
DE LA CGT ⁽¹⁾

PIERRE TARTAKOWSKY,
«OPTIONS»

EN FRANCE, LA
RECAPITALISATION
DES BANQUES
S'OPÈRE SOUS
LA FORME DE
TITRES
SUBORDONNÉS
QUI, CERTES,
DONNENT DROIT
AU VERSEMENT
D'UN INTÉRÊT
MAIS N'AUTORISENT
AUCUN REGARD
SUR LA GESTION.

– **Options :** On parle avec beaucoup de force du « retour de l'Etat » ; est-ce le cas, avec quelles pratiques, quels contenus et caractéristiques ?

– **Guillaume Duval :** Pour l'heure, je ne suis pas certain que l'on puisse parler vraiment de « retour » de l'Etat. La dérégulation était elle aussi une forme de régulation, menée de façon très normative par les Etats ; quant à la socialisation des pertes, elle est à la base du capitalisme depuis toujours. Cette question se pose cependant effectivement sur le terrain de la propriété des entreprises et des banques dans lesquelles les Etats sont intervenus ou se préparent à intervenir de nouveau après vingt ans de privatisations. Si la structure des plans annoncés en Europe après le 12 octobre est similaire – recapitalisation des banques et garanties publiques des prêts interbancaires –, leurs mises en œuvre diffèrent sensiblement. Paradoxalement, c'est au Royaume-Uni que l'Etat entre véritablement dans le capital des banques, formule des exigences précises sur les rémunérations des dirigeants, les niveaux de dividendes, l'influence de ses représentants, etc. En France, en revanche, la recapitalisation des banques s'opère sous la forme de titres subordonnés qui, certes, donnent droit au versement d'un intérêt mais n'autorisent aucun regard sur la gestion. Le retour éventuel des Etats dans le capital des firmes industrielles, beaucoup plus internationalisées que les banques, poserait d'autres problèmes : mené au niveau de chaque Etat, il aboutirait *de facto* à l'éclatement du marché unique européen. Pourrait-on s'accorder sur des interventions coordonnées, comme cela a été le cas pour les banques ? Rien n'est moins sûr.

– **Eric Heyer :** L'Etat a joué son rôle depuis l'éclatement de la bulle Internet, en intervenant à travers la politique monétaire, la politique budgétaire et la politique de change. Si retour il y a, il est idéologique, politique : on ne peut plus prétendre que les marchés s'autorégulent, qu'ils garantissent la meilleure allocation des ressources, de l'investissement ou de l'épargne. Leur défaillance – flagrante en ce qui concerne le marché de l'environnement, avec la pollution – éclate de même pour les marchés financiers. La place de l'Etat devrait donc s'affirmer, ce dont témoigne le changement de tonalité des interventions présidentielles. On évitera sans doute certaines minicrises grâce à ce revirement. Alors plus d'Etat, peut-être ; mais en termes de régulation des marchés, de construction de normes, plus qu'en termes de dépenses publiques qui vont continuer à être très tenues. Dans le domaine industriel, le fait de créer des fonds souverains peut être un élément stratégique, dans un pays qui manque cruellement de politique industrielle susceptible d'aider à une sortie de crise. Mais

cela nécessite une coordination réelle au niveau de l'Europe. Or, depuis la mise en place de l'euro, non seulement les politiques ne sont pas coordonnées, mais elles sont en plus non coopératives.

– **Olivier Barrault :** Après 2001, les pouvoirs publics, notamment secoués par les affaires Enron, Vivendi, tenaient déjà des discours de moralisation ; il s'agissait d'encourager une bonne gouvernance, de prôner une autorégulation contre des « voyous » ramenés au rang d'exception alors même qu'ils les avaient adoulés. Dans les faits, ces discours n'ont eu que très peu d'impact. Depuis, et si j'en juge par mon entreprise, la gouvernance reste sans contrôle suffisant ; la course à la taille, les critères de gestion mis en œuvre limitent de façon drastique l'idée même de contre-pouvoirs, qu'il s'agisse de discuter les visées stratégiques de l'entreprise ou plus strictement son management. Je crains que, cette fois encore, les postures gouvernementales ne trouvent aucun relais, aucune traduction dans le quotidien des grandes entreprises aux prises avec les marchés internationaux.

– **Jean-Christophe Le Duigou :** Il y a incontestablement « retour de l'Etat » dans le traitement de la crise : selon certaines estimations, plus de 2 500 milliards de dollars ont été engagés dans les pays développés par la puissance publique pour colmater l'hémorragie financière. Mais, même s'ils sont considérables, il s'agit là des « premiers secours ». L'Etat se retrouve dans le rôle de béquille du capital financier. C'est peut-être indispensable, ce n'est pas satisfaisant. Cela peut même être choquant quand, cette intervention se fait sans contreparties claires. Mais il y a une limite à penser les évolutions en termes de balancier : après la phase libérale, succéderait une séquence plus étatique. Si l'on en reste à cette vision, on passe à côté de l'essentiel : le sens et le contenu des transformations. Et donc le débat sur le contenu de l'intervention publique. L'économie guidée par la main invisible du marché n'était plus au service du développement. Le problème posé est celui de la construction d'un nouveau pouvoir collectif sur la conduite de l'économie et le rôle de la finance. Les solutions qui avaient été imaginées et mises en place au lendemain de la grande crise de 1929 faisaient la part belle à l'extension de la sphère publique. Cela a marché, puis a trouvé ses limites dans les années 1970, sans que l'on procède aux transformations indispensables. Le libéralisme s'est alors imposé comme la réponse aux problèmes. On mesure désormais que c'était une erreur. Reste à construire les instruments collectifs adaptés à la nouvelle phase de développement. Quelle politique fiscale, budgétaire ? Quelle organisation monétaire, financière, quelle protection sociale ?...

(1) A la suite d'un contretemps, Jean-Christophe Le Duigou n'a pu participer au débat ; ses interventions sont donc postérieures.

de l'Etat, mais encore ?



PHOTOS : CLAUDE CANDILLE

PLUS D'ÉTAT,
PEUT-ÊTRE ;
MAIS EN TERMES
DE RÉGULATION
DES MARCHÉS, DE
CONSTRUCTION
DE NORMES, PLUS
QU'EN TERMES
DE DÉPENSES
PUBLIQUES QUI
VONT CONTINUER
À ÊTRE
TRÈS TENUES.

– **Guillaume Duval** : Les crises ont été également jusqu'ici, pour les Etats, l'occasion de développer les dépenses publiques, et notamment la protection sociale. Pour l'instant, en France et en Europe, on n'en prend pas le chemin. Les mesures annoncées en France donnent au contraire à penser que l'on souhaite profiter de la crise pour flexibiliser encore plus le marché du travail : travail du dimanche, nouveaux contrats précaires... Et les projets de budget présentés fin septembre par le gouvernement pour l'Etat et la Sécurité sociale préconisaient une hausse très faible des dépenses publiques, inférieure au niveau de l'inflation, avec notamment des reculs sur le logement, l'emploi, l'assurance maladie... ainsi que différentes hausses de la fiscalité. Autrement dit, une politique budgétaire restrictive. Face à l'aggravation de la crise, le gouvernement aurait dû reprendre sa copie et repousser le débat budgétaire. Mais il a persévéré, et c'est toujours sur la base de ces budgets restrictifs que travaille le Parlement. Et, du coup, Nicolas Sarkozy essaie désespérément de donner l'impression qu'il fait quelque chose pour soutenir l'activité, sans toutefois que cette action ait d'effet budgétaire sensible. Seulement, s'il n'y a pas d'effet budgétaire sensible, cela signifie que ces politiques n'auront pas non plus d'effets réels sensibles...

– **Olivier Barrault** : Voir le gouvernement distribuer des sommes colossales en se contentant de tenir un discours moralisateur et de froncer les sourcils vis-à-

vis des banques pour les rappeler à leur devoir de prêt a de quoi donner le tournis. De toute évidence, la question de l'intérêt général reste subordonnée à une conception qui persiste à considérer que ce qui est bon pour les banques, les grandes entreprises alimente un effet d'entraînement positif pour tout le monde. On en est loin ! Et tant que les objectifs seront de valoriser le plus vite possible pour verser le plus possible aux actionnaires, on en restera loin. Anecdote : lors du dernier conseil d'administration, l'ordre du jour portait sur la crise ; le premier élément qu'on nous a demandé c'est le vote d'une nouvelle prime exceptionnelle de 1,7 milliard pour les actionnaires, plutôt que réduire la dette. Ce qui limite d'autant les investissements possibles.

– **Eric Heyer** : Il est exact que le budget est restrictif, mais chacun sait qu'il s'agit d'un affichage à destination de Bruxelles et que, depuis des années, il est systématiquement dépassé. Il n'en demeure pas moins regrettable que ses orientations soient restrictives ; cela étant, dans les faits, cela change. Les emplois aidés, par exemple, ne sont pas budgétés, tout en constituant une mesure d'aide conjoncturelle positive. C'est vrai que l'on reste à un niveau bas, plus bas que ce qu'il y avait en 2007, et ce n'est pas un vrai soutien, mais c'est du moins arrêter d'ajouter du chômage au chômage. Les annonces ont été très rapides sur le soutien des banques, massives, coordonnées. Il manque la deuxième ou la troisième couche, celles qui concernent la stratégie industrielle, les ménages, l'emploi. Ça ne vient pas, cela ne veut pas dire que ça ne viendra pas. On ne peut pas attendre tout, tout de suite. Le fait de reconnaître ses erreurs, de plaider pour des politiques coordonnées au plan européen, c'est déjà un grand pas...

– **Options** : Le gouvernement s'est engagé de façon nette sur des questions précises : l'existence des paradis fiscaux, les niveaux de rémunération des dirigeants, mais il reste muet sur la question salariale, pourtant prégnante. Peut-il aller plus loin ?

– **Olivier Barrault** : A l'époque où Gaz de France était une entreprise publique, nous avons dénoncé le fait qu'elle utilisait des paradis fiscaux ; la réponse qui avait été fournie par les représentants de l'Etat d'alors était qu'il était hors de question de se priver d'un atout dont la concurrence continuerait de profiter. C'est dire qu'une coordination européenne serait effectivement bienvenue. Reste qu'avant même toute coordination, une entreprise du type de Suez-Gdf a la dimension nécessaire pour accompagner ou contrecarrer les dynamiques de crise. Mais rien n'annonce qu'une vision de ce type soit à l'ordre du jour ou mise en débat, avec des pouvoirs accrus

TABLE RONDE

Crise financière : retour de l'Etat, mais encore ?

PARMI LES MODALITÉS DE LA COMPOSITION DE LA RÉMUNÉRATION, ON ASSISTE À UNE ACCENTUATION DES ÉLÉMENTS EXCLUSIVEMENT FINANCIERS DE COURT TERME, ALORS QU'IL FAUDRAIT LES RÉORIENTER SUR LE LONG TERME AVEC DES OBJECTIFS INDUSTRIELS.



Olivier Barrault.

pour les représentants des salariés, par exemple, davantage de transparence pour la rémunération des présidents. Cette question est pourtant majeure, car elle permet de savoir sur quels critères se fait le bonus ; sur la valorisation boursière ou sur la création de richesses réelles ?

– **Guillaume Duval** : La transparence sur les revenus des patrons existe déjà, elle a été imposée par la loi Nre en 2001. Mais on voit bien que ça ne suffit pas. Il faut prendre maintenant des mesures, notamment fiscales, pour limiter les niveaux de rémunération trop élevés et interdire les types d'incitation pousse-au-crime. Les Pays-Bas l'ont fait récemment, et il est grand temps de suivre leur exemple. Pour ce qui est de la rentabilité pour les actionnaires, c'est une affaire plus compliquée qu'elle en a l'air. Une bulle spéculative se produit lorsque l'argent est trop abondant et pas assez cher. Ce qui pousse les investisseurs à ne pas être assez regardants et à financer des projets sans rentabilité intrinsèque, parce qu'ils attendent des rendements importants de la seule élévation des cours. Eviter les bulles spéculatives à l'avenir supposera malheureusement probablement que l'argent soit durablement plus cher que ces dernières années...

– **Olivier Barrault** : Je persiste sur la transparence de la rémunération des dirigeants. On connaît effectivement le montant global, c'est d'accord. En revanche, on continue d'ignorer sa structure, le pourquoi de ses composants. Or, parmi les modalités de la composition de la rémunération, on assiste à une accentuation des éléments exclusivement financiers de court terme, alors qu'il faudrait les réorienter sur le long terme avec des objectifs industriels. Et cette

structure est présentée comme le modèle pour l'ensemble des dirigeants de l'entreprise, pas les cadres stratégiques, tous. Elle constitue donc un facteur de pression aussi considérable que le poids des actionnaires.

– **Eric Heyer** : La récession n'est pas liée uniquement à la crise financière, mais aussi à la crise immobilière, à la crise de change – avec un euro très apprécié –, et surtout, à partir de 2008, une crise du pouvoir d'achat. Cette dernière est liée à un retour de l'inflation, elle-même provoquée par une très forte augmentation des prix du pétrole et des produits alimentaires. Cette inflation a été complètement absorbée par le consommateur

et le salarié, sans augmentation de salaires. La bonne nouvelle, c'est qu'il n'y a pas eu de spirale inflationniste ; la mauvaise, c'est que le consommateur et le salarié ont encaissé un choc d'une perte de près de trois points de pouvoir d'achat, avec de fortes inégalités au sein du salariat. Or, sur les vingt dernières années, la part des salaires dans la valeur ajoutée a perdu dix points, ce qui est énorme. Reste qu'aujourd'hui, la productivité est au plus bas ; augmenter les salaires dans ces conditions sera difficile ; sans gains de productivité, il n'y a plus grand-chose à redistribuer.

– **Jean-Christophe Le Duigou** : Une question non posée hante en fait le débat, celle du travail. Hier, on parlait de « *la fin du travail* ». Aujourd'hui, on porte le travail au pinacle. Mais on ne se pose pas la question de sa rémunération, sauf au travers du slogan réducteur « *travailler plus pour gagner plus* ». N'y aurait-il pas moyen d'augmenter les salaires ? Certes, la nouvelle phase de la mondialisation a mis comme jamais en concurrence les salariés. Les pressions à la baisse des salaires sont énormes. La stagnation du pouvoir d'achat est une réalité. Mais comment comprendre que l'Allemagne, qui a toujours des salaires plus élevés dans l'industrie (10 à 15 % encore), taille des croupières aux productions françaises ? Le problème réside dans le fait que le débat français sur la compétitivité demeure circonscrit au coût salarial. On discute dans un « mouchoir de poche » et l'on s'interdit d'aborder les autres dimensions – compétitivité hors coût, innovation, taux de change... – qui seraient déterminantes pour valoriser les richesses créées à partir du travail en France. La négociation salariale a quitté pour l'essentiel les branches au profit de l'entreprise. Les salariés d'une même branche sont devenus concurrents. Ajoutons l'effet des exonérations de cotisations, et nous avons l'explication d'une France de bas salaires où quatre salariés sur dix sont payés à moins de 1,33 Smic. La France et l'Union européenne devront bien traiter la question dans les années qui viennent et limiter la pression à la rentabilité des actionnaires. La fiscalité peut y aider.

– **Guillaume Duval** : L'augmentation des salaires peut-elle constituer un levier pour sortir de cette récession ? Il est important d'éviter d'entrer dans une déflation salariale, ce que nous avons commencé de faire. Cela étant dit, les marges de manœuvre en termes de hausse de salaires sont en revanche limitées. La France est même une exception de ce point de vue : c'est le seul pays riche qui connaisse une stabilité, voire une certaine remontée de la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises. Il existe en effet un réel problème d'offre : les entreprises françaises n'arrivent pas à vendre suffisamment cher, et leurs profits ont donc tendance à diminuer. Ce qui pose problème c'est que, bien que les profits n'augmentent pas, les dividendes, eux, continuent d'augmenter, et fortement. Résultat : le taux d'autofinancement des entreprises françaises atteint un niveau historiquement bas. Cela signifie



Guillaume Duval.

AUJOURD'HUI, ON PORTE LE TRAVAIL AU PINACLE. MAIS ON NE SE POSE PAS LA QUESTION DE SA RÉMUNÉRATION, SAUF AU TRAVERS DU SLOGAN RÉDUCTEUR "TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER PLUS". N'Y AURAIT-IL PAS MOYEN D'AUGMENTER LES SALAIRES ?

que les entreprises françaises sont, plus que d'autres, obligées de s'endetter massivement pour investir.

– **Options** : Rien dans l'attitude des pouvoirs publics ou des employeurs n'indique une quelconque volonté d'élaborer un nouveau système social. Par quel bout les organisations syndicales peuvent-elles prendre cette crise ?

– **Guillaume Duval** : Les marges de manœuvre se situent plutôt du côté de la politique budgétaire que de la rémunération des salariés dans les entreprises. La priorité, aujourd'hui, c'est d'avoir une forte impulsion budgétaire sous la forme de hausses non financées des dépenses publiques. Les chantiers sont nombreux : prise en charge des jeunes enfants, logement social, personnes âgées... Autant de domaines qui peuvent recueillir un assentiment large de l'opinion publique. A quoi il faut ajouter tout l'aspect de développement durable, qui appelle des dépenses publiques importantes. La loi Grenelle 1, qui est en train d'être votée, représente en gros 120 milliards d'investissements publics. Pourtant, le budget 2009 ne prévoit rien ou presque. Il faudrait y affecter au moins 12 milliards l'an prochain et continuer les années suivantes. Dans le domaine social, l'enjeu de l'assurance chômage, de son extension, va évidemment être majeur, compte tenu du contexte à court terme. Il est également indispensable de se mobiliser contre la mesure sur les heures supplémentaires dont on sous-estime généralement l'effet néfaste sur le marché de l'emploi. Et il y a également le dossier des retraites. Il est certain que, à terme, la durée de vie au travail s'allongera. Mais il est stupide de chercher à accélérer cette évolution aujourd'hui, comme le fait le gouvernement : il faut tenir compte de la conjoncture et se souvenir que, une fois de plus, ce sont d'abord les jeunes qui paient le prix fort de cette crise.

– **Eric Heyer** : Les études réalisées sur la valeur travail montrent qu'en France il n'y a pas de problème, que le salarié français est imprégné de cette valeur. En revanche, le pays est lanterne rouge en matière de motivation. Autrement dit, le travailleur français souhaite travailler mais, une fois dans l'entreprise, il déprime. Il veut partir tôt. Proposer de travailler plus longtemps, dans ce cadre, c'est être à côté de la plaque. Il y a un énorme problème de management, et cela interpelle la place, le rôle du syndicat. Les enjeux sont nombreux sur ce terrain : l'assurance d'un déroulement de carrière, sa transparence, une véritable sécurité professionnelle... Tout un espace où le syndicat devrait jouer un rôle majeur ; cela ne coûterait pas cher à l'Etat, changerait la vie au travail et assurerait des gains de productivité pouvant être répartis...



Jean-Christophe Le Duigou.

– **Olivier Barrault** : On mesure l'importance du malaise et la démotivation au poids du management par le stress, au nombre de suicides. L'Ugict est d'ailleurs engagée dans une campagne nationale sur le thème « travailler autrement ». Encore faut-il s'interroger sur les bases de ce mal-être. Or elles tiennent beaucoup à la dictature des critères financiers et à un management par les résultats qui nie la valeur du travail pour lui substituer la seule notion d'objectif. C'est destructeur des individus et de l'efficacité productive et sociale. D'où la double idée dont la Cgt est porteuse : un nouveau statut du travail salarié et une sécurité sociale professionnelle. Cela permettrait, sur le moyen terme, d'implanter au cœur des entreprises d'autres critères d'affectation des moyens, en privilégiant l'entretien de la valeur du travail : formation, qualification, innovation...

– **Jean-Christophe Le Duigou** : Je me refuse à raisonner en termes de marge de manœuvre alors que nous sommes confrontés à une crise structurelle. Il faut faire bouger les lignes en profondeur et opérer quelques paris sur l'avenir. Je revendique le besoin de transformer en profondeur le système social. Celui-ci est aujourd'hui essentiellement curatif. C'est tout à son honneur de permettre aux faibles, aux victimes, aux personnes âgées de vivre,



Eric Heyer.

comme aux jeunes d'accéder à un certain niveau d'études. Mais cette logique touche ses limites lorsque le nombre de personnes concernées s'accroît, que le chômage perdure et que la croissance stagne. Il faut un système social qui soit plus axé sur la prévention des risques. La Cgt a avancé l'idée de « sécurité sociale professionnelle », reprise pour la dénaturer par Nicolas Sarkozy. Nous ne voulons pas comme lui plus de précarité avec quelques filets de sécurité. Mais, au contraire, nous voulons développer de nouvelles protections permettant aux salariés de se qualifier, d'être mobiles, d'innover dans le travail et l'engagement social. Je ne suis pas sûr que les négociations qui s'engagent sur la formation, l'Unedic, la Gpec, qui concernent des dimensions essentielles de la vie des salariés, prennent cette question à bras-le-corps. Le risque est grand de se retrouver dans de nouveaux bricolages, justifiés par les contraintes de financement et n'apportant pas les réponses indispensables. Mais on ne peut pas en rester au seul niveau des protections. Ce nouveau système social doit assurer des possibilités d'intervention accrues des salariés et de leurs représentants. C'est la condition pour équilibrer le pouvoir des actionnaires dans l'entreprise et la société.